

# DIAGNOSTIC TERRITORIAL

## TERRITOIRE DU BASSIN DE VIE D'ARGENTAT

Août 2012



Préfet de la Corrèze

## LE CONTEXTE D'ÉLABORATION DU DIAGNOSTIC

Ce diagnostic est un document préparatoire à l'écriture des principaux enjeux que devront défendre les services de l'Etat lors d'avis ou de conseils sur des projets ou des opérations. Il vise à rassembler les données définissant les enjeux de développement durable du territoire.

### Avertissement :

Les données utilisées sont pour la plupart d'entre elles des données INSEE issues du recensement partiel 2008. Les comparaisons effectuées par rapport au recensement 1999 seront donc à utiliser avec précaution et à vérifier avec des données consolidées. Par ailleurs le contexte général a évolué depuis 2008 ; ce paramètre sera donc à prendre en compte pour un usage pertinent.

## PÉRIMÈTRES D'ÉTUDE DU DIAGNOSTIC

Ils sont basés sur les bassins de vie de l'INSEE, territoires les plus petits sur lesquels les habitants ont accès à la fois aux équipements et à l'emploi.

Ils permettent d'appréhender de manière objective le fonctionnement des territoires. Les bassins de vie ont été déterminés sur la base de données 99 et devaient donc être revisités à la marge.

Ainsi le périmètre d'étude de ce diagnostic comprend le bassin de vie d'Argentat ainsi que la commune de Rilhac Xaintrie.

Ces périmètres ne sont donc pas forcément cohérents avec les cantons et avec les EPCI. C'est un choix pour s'approcher au mieux du fonctionnement réel des territoires.

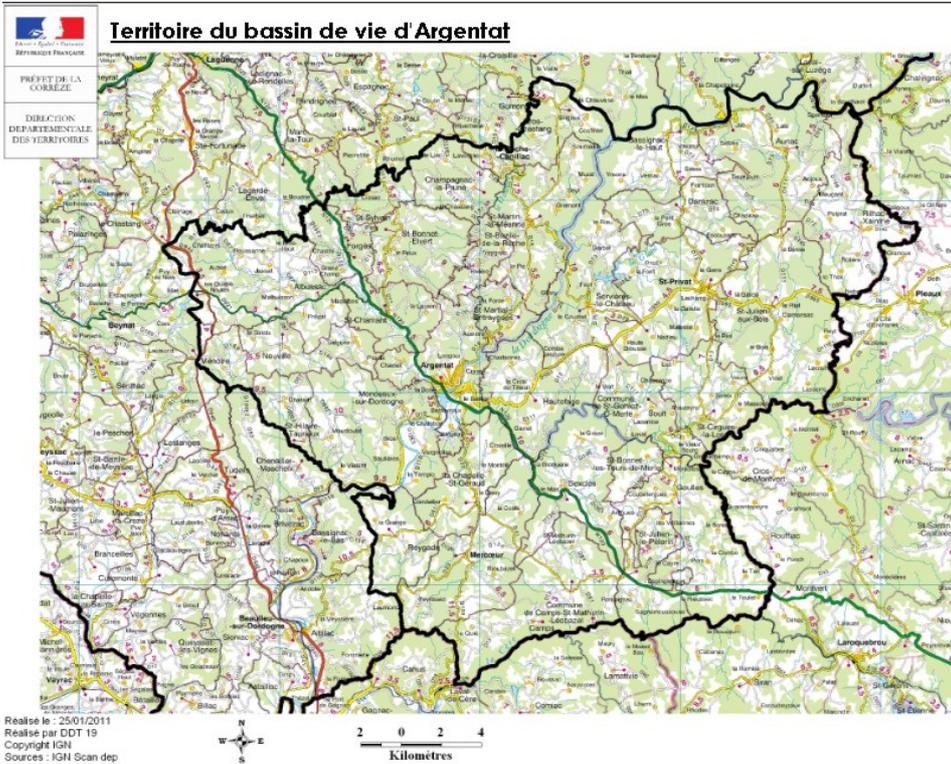
# SOMMAIRE

I.PREAMBULE : PRESENTATION DU TERRITOIRE.....	4
1.Situation, localisation.....	4
2.Le relief.....	6
3.L'histoire .....	7
II.LA DIMENSION SOCIALE.....	9
1.La démographie.....	9
2.Les indicateurs sociaux.....	15
3.Les services à la population.....	18
4.L'habitat.....	23
5.La culture et le patrimoine.....	35
III.LA DYNAMIQUE ECONOMIQUE.....	39
1.Les dessertes du territoire .....	39
2.L'accessibilité.....	40
3.L'aménagement numérique.....	42
4.L'emploi.....	43
5.L'agriculture.....	51
6.Le tourisme.....	56
IV.DIMENSION ENVIRONNEMENTALE ET CADRE DE VIE.....	61
1.Géologie et Paysages.....	61
2.Les ressources .....	75
3.Les risques.....	91
V.LA GOUVERNANCE.....	102
1.L'intercommunalité .....	102
2.Les pays .....	103
3.La loi montagne.....	103
4.Le programme LEADER.....	104
5.Les agendas 21.....	105

# I. PREAMBULE : PRESENTATION DU TERRITOIRE

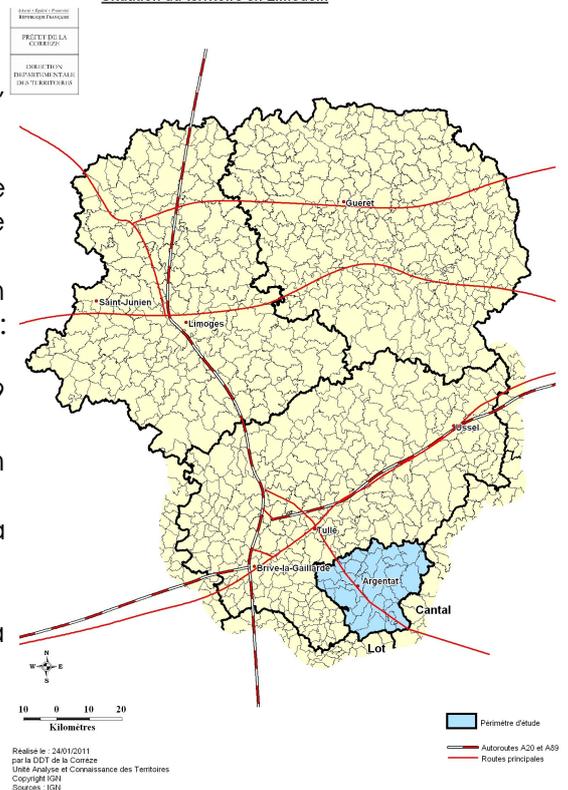
## 1. SITUATION, LOCALISATION

Le territoire étudié est composé de 34 communes :



Albussac, Argentat, Auriac, Bassignac-le-Haut, Camps-st-Mathurin-Léobazel, Champagnac-la-Prune, La-Chapelle-St-Géraud, Darzac, Forgès, Goullès, Gros-Chastang, HautePAGE, Ménoire, Mercoeur, Monceaux-sur-Dordogne, Neuville, Reygades, Rilhac-Xaintrie, La-Roche-Canillac, St-Bazile-de-la-Roche, St-Bonnet-Elvert, St-Bonnet-les-Tours-de-Merle, St-Chamant, St-Cirgues-la-Loutre, St-Geniez-ô-Merle, St-Hilaire-Taurieux, St-Julien-aux-Bois, St-Julien-le-Pèlerin, St-Martial-Entraygues, St-Martin-la-Méanne, St-Privat, St-Sylvain, ServièRES-le-Château et Sexcles.

Situation du territoire en Limousin



En région Limousin, le territoire étudié est situé en Corrèze, limitrophe du Lot et du Cantal.

Il est composé de 34 communes pour une population de 12536 habitants et couvre 676 km<sup>2</sup> soit 11,5% de la superficie du département.

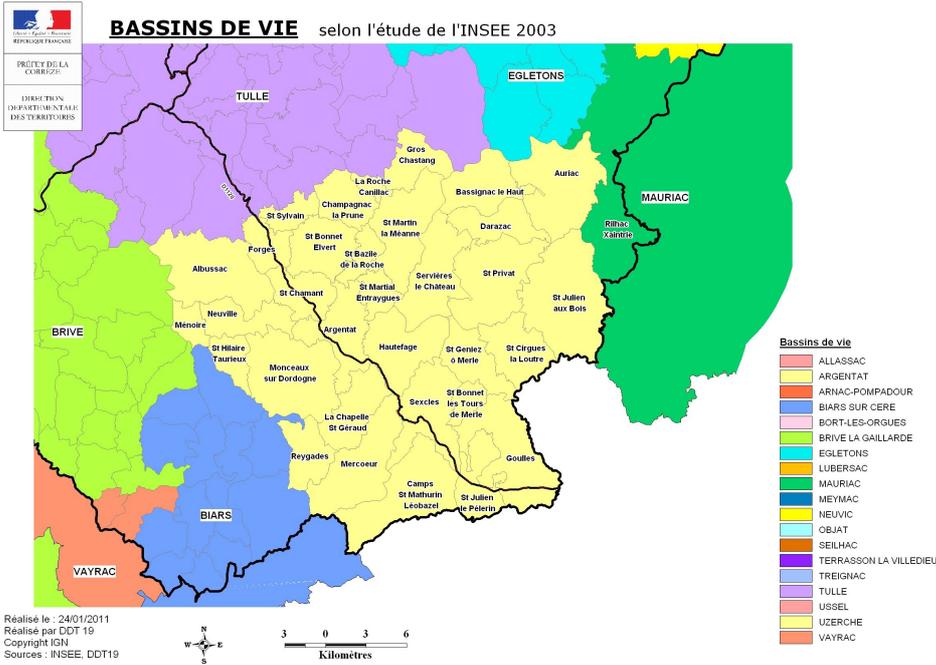
La commune la plus étendue est la commune de St Julien aux bois : 44 km<sup>2</sup> et la moins étendue est la Roche Canillac : 3 km<sup>2</sup>.

Argentat est la commune la plus importante avec 3079 habitants.

Elle est située à 44 km de Brive, 29 km de Tulle, 53 km d'Aurillac et 136 km de Limoges.

L'accès aux autoroutes A20 et A89 est respectivement à 50km et 40 km.

Le territoire est traversé par la RD 1120 qui relie Limoges à Aurillac.

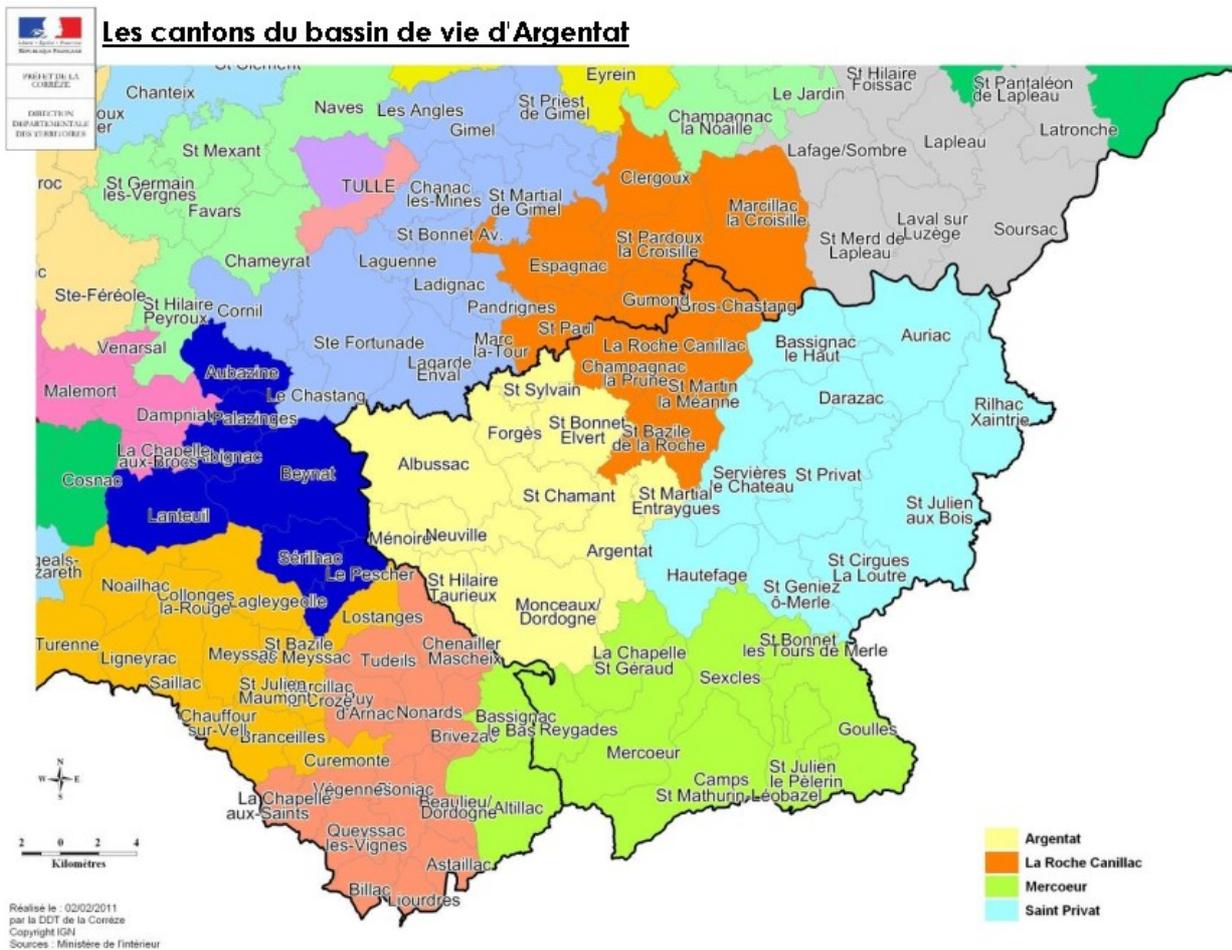


Les communes font partie du bassin de vie d'Argentat sauf Rilhac-Xaintrie qui est rattachée au bassin de vie de Mauriac selon l'étude de l'Insee.

Nous avons choisi de rapprocher Rilhac-Xaintrie du bassin de vie d'Argentat pour la présente étude.

Définition du bassin de vie selon l'INSEE : le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès à la fois aux équipements et à l'emploi.

Les communes sont intégrées dans les cantons d'Argentat et de Saint-Privat en totalité et en partie dans les cantons de Mercoeur et de La-Roche-Canillac.



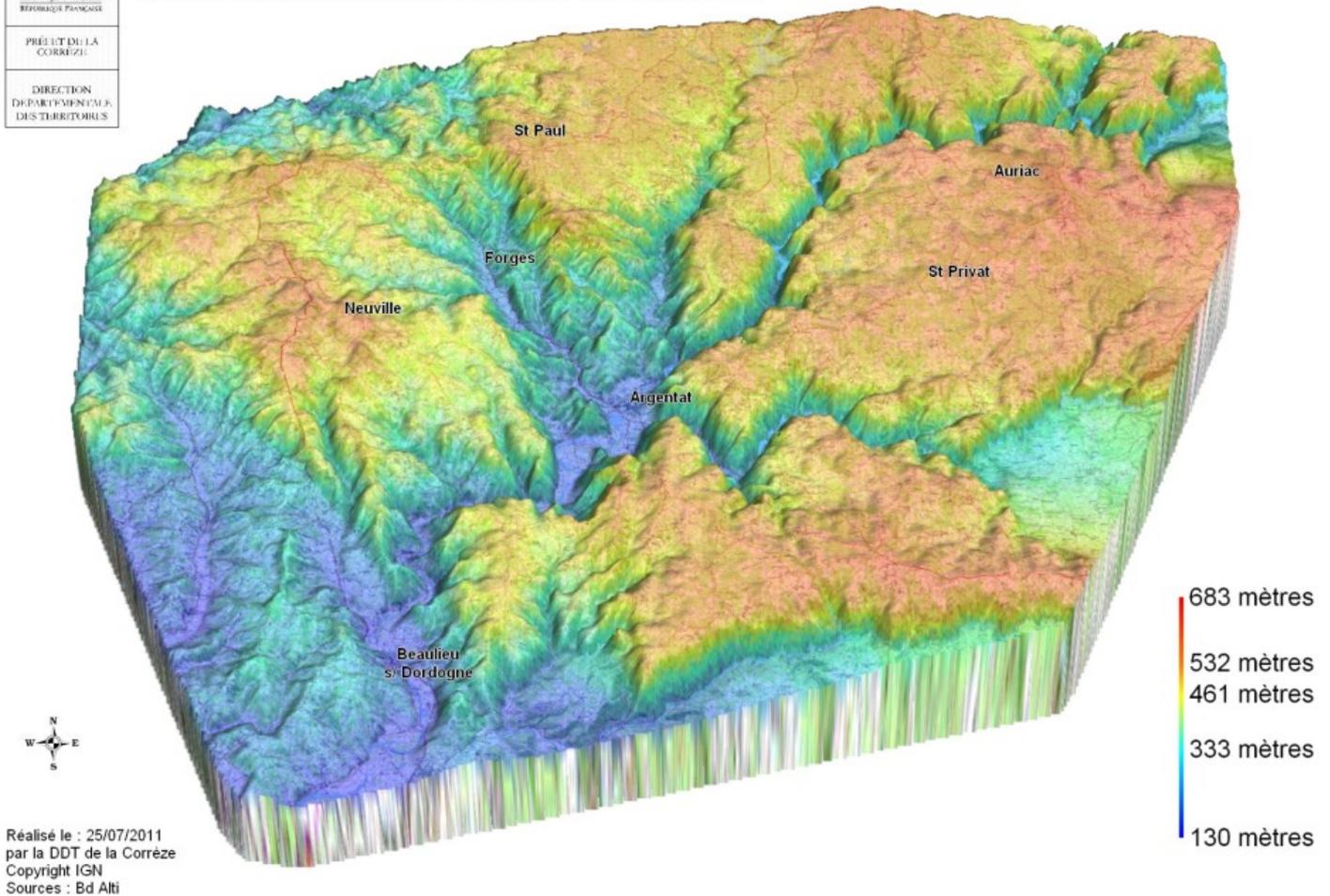
## 2. LE RELIEF

Les hauts plateaux sont coupés par des gorges profondes, creusées par la Dordogne et ses affluents. Les étranglements du haut bassin de la Dordogne ont favorisé l'implantation d'un

chapelet de lacs de retenue pour la production hydro-électrique. Ce relief tourmenté contraint les déplacements (routes tortueuses).



### Relief sur le territoire du bassin de vie d'Argentat



#### Constat

Argentat est le centre d'un bassin de vie d'une grande superficie.  
Eloignement des pôles urbains et des grandes infrastructures.  
Le relief tourmenté contraint le réseau routier et l'implantation humaine.

### 3. L'HISTOIRE



**La ville d'Argentat**, se situe aux confins de trois régions, le **Limousin**, l'**Auvergne** et le **Quercy**, sur la rivière **Dordogne** après que celle-ci ait traversé des gorges profondes.

De cette situation géographique découle l'intérêt de la ville : passage de la Dordogne et port de trafic fluvial important vers Bergerac et Libourne. Dès le VIII<sup>e</sup> siècle, les gabares, bateaux traditionnels à fond plat en bois, naviguent sur la Dordogne pour transporter du bois, du charbon et toute sorte de marchandise vers le bordelais.

Dès l'époque gauloise, un village perché sur une hauteur voisine, le Puy-du-Tour contrôle le gué d'une voie protohistorique reliant l'Armorique à la

Méditerranée. Il a été le siège d'un habitat groupé du second âge de fer. La population était composée d'agriculteurs et d'artisans qui travaillaient le fer et le bronze.

La paix avec les romains entraîna l'abandon du site.

Au cours de l'époque gallo-romaine, l'habitat s'étendit dans la vallée et sur les plateaux alentours, comme la villa gallo-romaine du Longour, domaine tourné vers la culture, proche de la Dordogne.

A l'époque mérovingienne, l'arrivée d'un atelier monétaire permet les échanges commerciaux.

Au X<sup>e</sup> siècle, Argentat est un prieuré et une cure sous la tutelle du prieur de Carennac et du vicomte de Turenne. La ville soutient les protestants durant la guerre de religion, ce qui entraîne de nombreux troubles.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'établissement de divers ordres religieux tels que les Récollets, les Clarisses et les Ursulines, permet un retour au calme.

Grâce à la batellerie, la ville connaît un essor économique important aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

**Le territoire de la Xaintrie**, calé entre le bas Limousin, l'Auvergne et le Quercy, est une terre sauvage, escarpée et vallonnée.

La XAINTRIE, dont le nom aurait pour origine une sainte nommée Ste Trie, est un pays traversé, entre autres, par la Maronne qui sépare deux terroirs : la Xaintrie Blanche, au nord, avec la commune de St-Privat, peut être parce qu'elle est blanchie par les premières neiges par rapport à la Xaintrie Noire, au sud, plus boisée avec la ville de Mercoeur.



**St-Privat** se situe au cœur de la Xaintrie Blanche dont il est le principal pôle économique, social et commercial. Autrefois appelé "Betegum", son bourg a été entièrement reconstruit suite à plusieurs incendies et notamment celui de 1885 qui n'épargna que l'Eglise, le Presbytère et

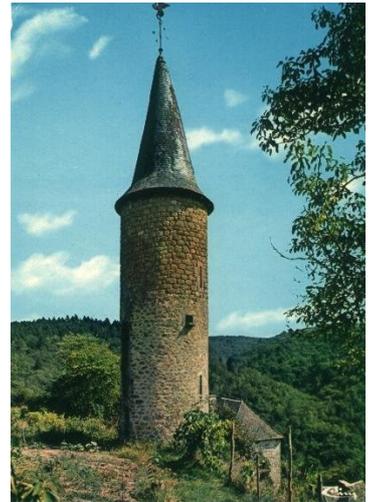
quelques maisons du centre.

Autour de **Mercoeur**, la Xaintrie noire est délimitée au Nord par la Maronne et au Sud par la Cère.

**Ses terres sont boisées et verdoyantes.**

**La-Roche-Canillac** est composée de la Roche Haute, à la limite du plateau et des gorges du Doustre, et de la Roche Basse, accrochée à ces gorges. La commune domine la vallée du Doustre aux pentes abruptes et boisées.

Après avoir été appelé "Saint-Maur-de-la-Roche" à la fin de l'Ancien Régime (Moyen Age), le bourg devint "La-Roche-en-Lemouzi" au Xe siècle puis "La-Roche--Canillac" à la fin du XVIIIe siècle. Le village fut le siège de la baronnie des "de la Roche" puis celui des "Canillac". Le château féodal de la-Roche-en-Lemouzi contrôlait le passage vers la vallée de la Dordogne. Détruit au XIIe siècle par les anglais, le château est reconstruit plus haut, à la Roche Haute, par le seigneur Gérald de La Roche. En 1114, son fils Aymard retourne à l'endroit originel du château à la Roche Basse (qui sera à nouveau détruit lors de la Révolution), laissant les moines de Tulle investir la Roche Haute pour y établir le prieuré de St Maur de la Roche à l'emplacement du château.



### Tours de Merle à St-Geniez-ô-Merle



Merle, de Carbonnières, de Veyrac et de Pestels.

A l'issue de la Guerre de cent ans, cette vie seigneuriale s'éteint progressivement pour laisser place à l'une des plus grandes fauconnerie du Moyen-Age.

Cette citadelle féodale se situe sur un éperon rocheux de 200m de long sur 40m. Elle est entourée par un méandre de la Maronne.

Jusqu'au XIème siècle une vie troglodytique s'établit sur ce piton rocheux. C'était un repaire de brigands et de routiers, dénommés Cofolenc (chiens fous) rançonnant les riches caravanes remontant du Sud.

Au 11ème siècle, les comtes de Turenne autorisent la famille de Merle à s'établir ici. Le premier château défensif est construit et sert de frontière entre le duc d'Aquitaine et le comte d'Auvergne.

Au XIV<sup>e</sup>, Merle comprend sept châteaux, deux chapelles et un village, possédés en indivision par sept seigneurs des familles de

## II. LA DIMENSION SOCIALE

### 1. LA DÉMOGRAPHIE

#### NOMBRE D'HABITANTS DU TERRITOIRE D'ÉTUDE

COMMUNES	POP 82	POP90	POP99	POP08	VARIATION 99/08
ALBUSSAC	718	739	664	693	4,37%
ARGENTAT	3234	3189	3121	3079	-1,35%
AURIAC	287	250	216	219	1,39%
BASSIGNAC-LE-HAUT	395	311	211	191	-9,48%
CAMPS-ST-MATHURIN	341	293	242	248	2,48%
CHAMPAGNAC-LA-PRUNE	219	167	160	168	5,00%
DARAZAC	182	149	140	158	12,86%
FORGES	356	344	319	315	-1,25%
GOULLES	481	413	334	352	5,39%
GROS-CHASTANG	166	177	176	171	-2,84%
HAUTEFAGE	330	309	280	308	10,00%
LA-CHAPELLE-ST-GERAUD	249	219	226	221	-2,21%
LA-ROCHE-CANILLAC	195	186	164	174	6,10%
MENOIRE	87	85	75	87	16,00%
MERCOEUR	345	323	267	245	-8,24%
MONCEAUX/DORDOGNE	722	703	665	679	2,11%
NEUVILLE	237	216	187	194	3,74%
REYGADES	202	172	161	188	16,77%
RILHAC-XAINTRIE	439	383	330	316	-4,24%
SAINT-CHAMANT	560	513	511	511	0,00%
SAINT-PRIVAT	1167	1126	1098	1116	1,64%
SERVIERES-LE-CHATEAU	718	772	719	673	-6,40%
SEXCLES	305	257	239	224	-6,28%
ST-BAZILE-DE-LA-ROCHE	177	175	151	158	4,64%
ST-BONNET-ELVERT	230	188	166	190	14,46%
ST-BONNET-TOURS-DE-MERLE	71	74	45	43	-4,44%
ST-CIRGUES-LA-LOUTRE	267	230	188	196	4,26%
ST-GENIEZ-Ö-MERLE	180	135	116	107	-7,76%
ST-HILAIRE-TAURIEUX	116	103	87	97	11,49%
ST-JULIEN-AUX-BOIS	627	584	501	481	-3,99%
ST-JULIEN-LE-PELERIN	197	168	133	139	4,51%
ST-MARTIAL-ENTRAYGUES	103	98	87	87	0,00%
ST-MARTIN-LA-MEANNE	393	362	365	363	-0,55%
ST-SYLVAIN	135	139	139	145	4,32%
<b>TERRITOIRE</b>	<b>14431</b>	<b>13552</b>	<b>12483</b>	<b>12536</b>	<b>0,42%</b>
<b>CORREZE</b>	<b>241448</b>	<b>237908</b>	<b>232484</b>	<b>242896</b>	<b>4,48%</b>
<b>LIMOUSIN</b>	<b>737153</b>	<b>722850</b>	<b>710792</b>	<b>740743</b>	<b>4,21%</b>

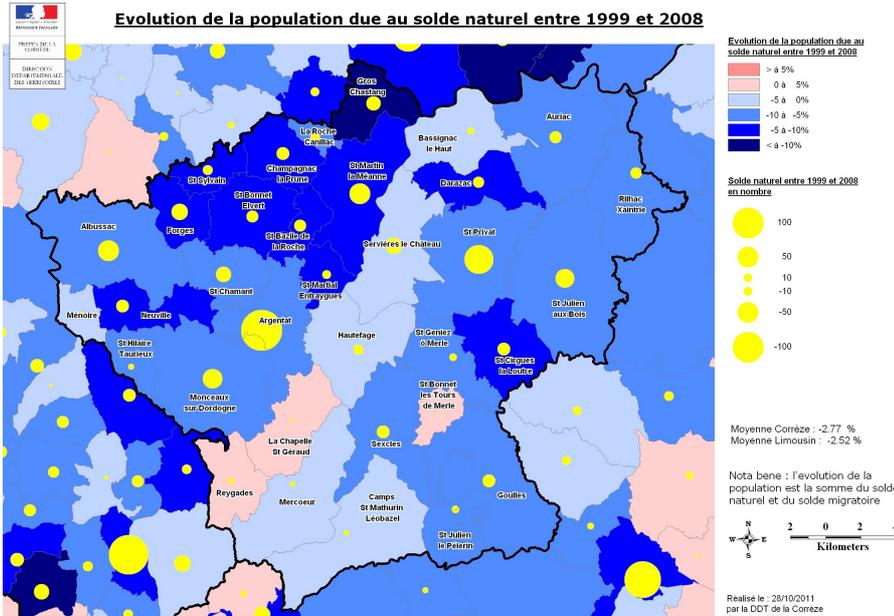
Source INSEE RP 1982 à 2008

Après une forte baisse de 1982 à 1999, on peut noter une stabilisation de la population du territoire au dernier recensement de 2008. C'est un des territoires corréziens qui profite le moins du renouveau démographique. Parmi les communes les plus peuplées, les communes qui voient une évolution démographique positive

sont : St-Privat, Albussac et Monceaux-sur-Dordogne. D'une manière plus générale ce sont les petites communes qui gagnent le plus d'habitants.

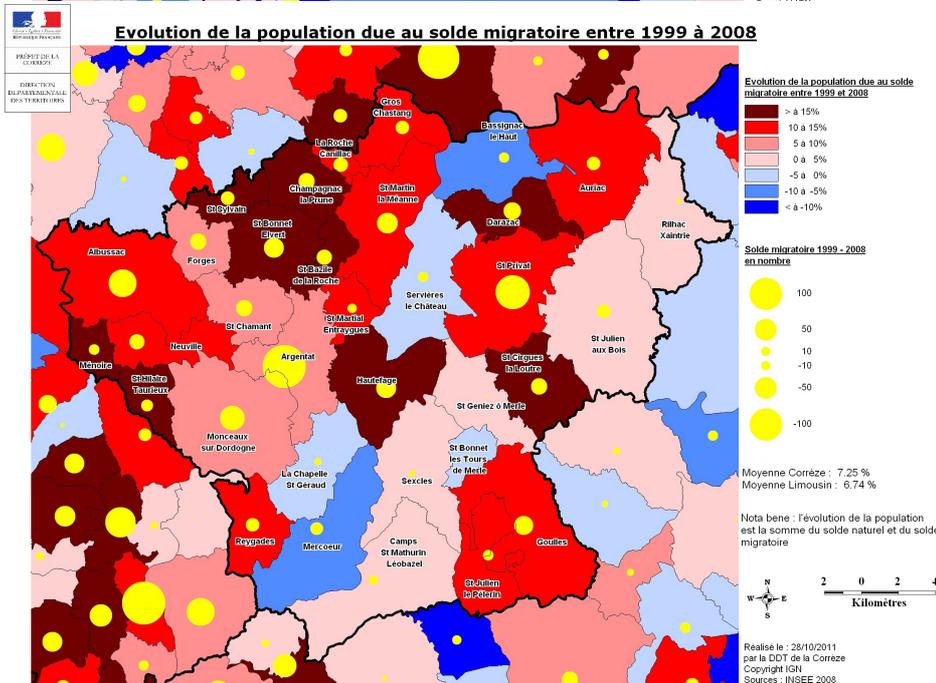
Sur la commune d'Argentat, la baisse est constante depuis 1982 : le nombre d'habitants était de 3234 alors qu'il est de 3079 en 2008.

◆ SOLDE NATUREL ET SOLDE MIGRATOIRE



Selon les données 1999 à 2008 de l'INSEE, le solde naturel est négatif sur la majorité des communes du territoire.

Il est positif seulement sur les communes de Reygades et Saint-Bonnet-les-Tours-de-Merle et égal à zéro sur les communes de La-Chapelle-St-Géraud et Mercoeur.



Le solde migratoire est positif sur la majorité des communes du territoire.

De nouveaux habitants viennent s'installer sur le territoire bien qu'en proportion cela reste inférieur à la moyenne départementale.

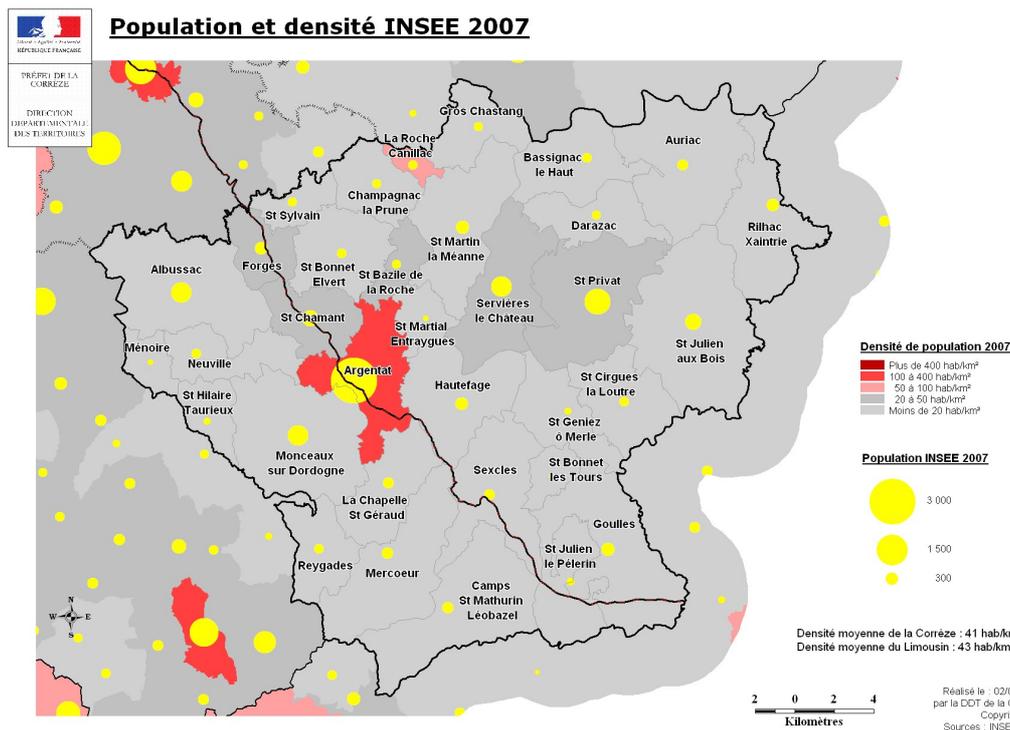
Le solde migratoire est négatif sur les communes de Bassignac-le-Haut, La-Chapelle-St-Géraud, Mercoeur, Rilhac-Xaintrie, St-Bonnet-Tours-de-Merle, St-Geniez-ô-Merle et Serviè-res-le-Château.

**Lieu de résidence 5 ans auparavant**

Personnes de 5 ans ou+ habitant 5 ans auparavant	Canton d'Argentat	Canton de Mercoeur	Canton de La Roche Canillac	Canton de St Privat	Corrèze
Le même logement	70%	77%	72%	75%	67%
Un autre logement de la même commune	9%	4%	6%	6%	10%
Une autre commune du département	11%	8%	11%	9%	12%
Un autre département de la région	1%	0%	1%	0%	1%
Une autre région, DOM, Hors de France	9%	10%	11%	10%	11%

Les 3/4 des personnes habitant dans les communes du territoire restent dans le même logement dans une proportion plus importante qu'au niveau départemental.

**◆ LA DENSITÉ DE POPULATION**



Avec une densité de population de 18,5 habitants par km<sup>2</sup> en 2008, le territoire se situe à un niveau de densité très bas.

La densité maximale est de 137,5 hab/km<sup>2</sup> sur la commune d'Argentat; la densité minimale est de 6,3 hab/km<sup>2</sup> sur la commune d'Auriac. Le cas de la commune de La-Roche-Canillac est particulier du fait de la faible superficie communale.

La moyenne est de 41,5 hab/km<sup>2</sup> en Corrèze et de 43,7 hab/km<sup>2</sup> en Limousin.

## Constat sur la démographie et la densité de la population

Après une forte baisse de 1982 à 1999, le nombre d'habitants s'est stabilisé sur l'ensemble du territoire au dernier recensement de 2008. Le solde migratoire profite majoritairement aux petites communes.

Sur la majorité des communes du territoire, la densité de la population est très faible, inférieure à la moyenne départementale, excepté à Argentat.

Peu de renouvellement de population.

### Questionnement

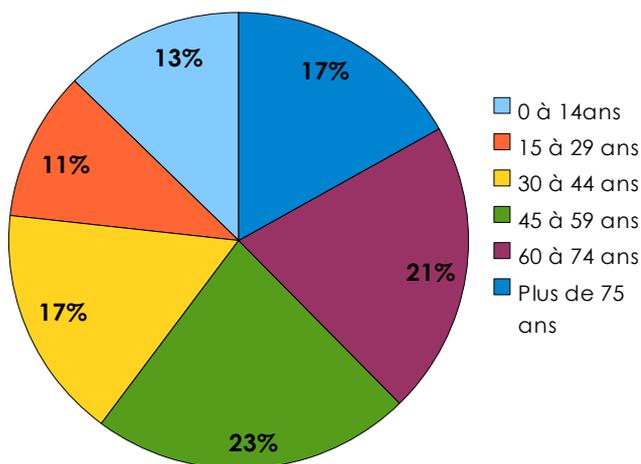
Pourquoi le territoire ne profite-t-il pas de l'apport de population constaté globalement sur le département?

Les communes qui profitent d'une arrivée de population organisent-elles la construction neuve?

Comment gérer faible densité, éloignement et difficultés d'accès?

## ◆ STRUCTURE DE LA POPULATION PAR ÂGE

Profil générationnel en 2008



sont le communes d'Auriac, Camps-St-Mathurin-Léobazel, La-Chapelle-St-Géraud, Forgès, Hautefage, Reygades, St-Hilaire-Taurieux et St-Sylvain.

L'indice de jeunesse est très faible sur ce secteur : 0,45.

Il est de 0,7 en Corrèze et en Limousin. Il est de 1,15 au niveau national.

*L'indice de jeunesse est le rapport du nombre de la population des moins de 20 ans et le nombre de personnes de 60 ans et plus.*

Le Limousin est la région française la plus âgée avec 29% de sa population qui a dépassé 60 ans dont 13% a plus de 75 ans.

On trouve les mêmes pourcentages au niveau de la Corrèze.

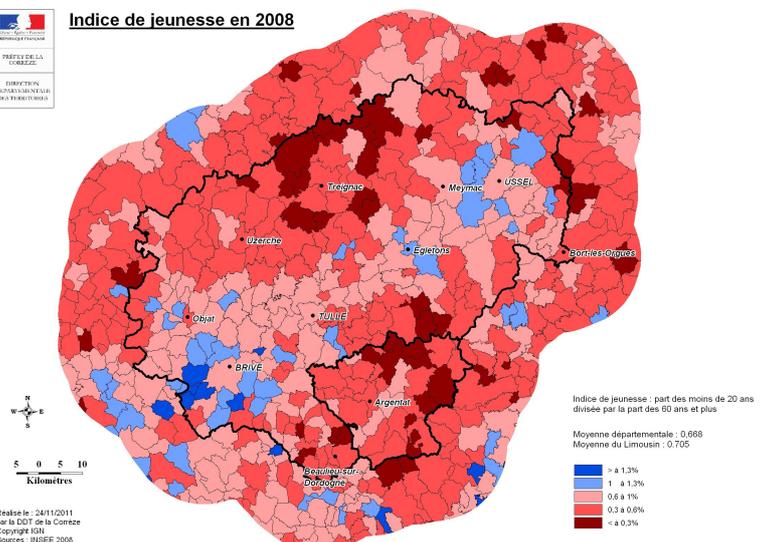
Sur le territoire étudié, on est dans un des secteurs le plus âgé du département puisque les + de 60 ans atteignent 38% dont 17% de plus de 75 ans.

Entre 1999 et 2008, la part des + de 75 ans est passée de 14% à 17%. Les communes où le pourcentage des personnes de + de 75 ans est supérieur à 20% de la population sont les communes de Champagnac-la-prune, Gros-Chastang, Ménoire, St-Bonnet-les-Tours-de-Merle, St-Cirgues-la-Loutre, St-Martin-la-Méanne, Darazac et La-Roche-Canillac.

Les communes qui ont plus de 15% de 0 à 14 ans



### Indice de jeunesse en 2008



## ◆ LA TAILLE DES MÉNAGES

La taille des ménages diminue régulièrement en France. La taille moyenne d'un ménage était de 3,1 personnes en 1962. Elle est évaluée à 2,3 personnes en 2008.

Un ménage, au sens du recensement, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

En Corrèze comme en Limousin la taille moyenne est de 2,1 personnes par ménage.

Elle est également de 2,1 sur les cantons d'Argentat et de Saint-Privat et un peu plus faible sur le canton de La-Roche-Canillac. Elle est plus élevée sur le canton de Mercoeur.

### Nombre moyen de personnes par ménage

	Canton d'Argentat	Canton de Mercoeur	Canton de La Roche Canillac	Canton de Saint Privat	Corrèze	Limousin
Nombre moyen en 1999	2,23	2,35	2,14	2,31	2,25	2,22
Nombre moyen en 2008	2,07	2,25	2,01	2,1	2,12	2,1

Source INSEE RGP 1999 et 2008

Le départ des jeunes, les séparations des couples et l'allongement de la durée de vie sont les causes essentielles du desserrement des ménages.

Les ménages composés d'une seule personne sont en forte augmentation puisqu'ils représentent 33% des ménages en France.

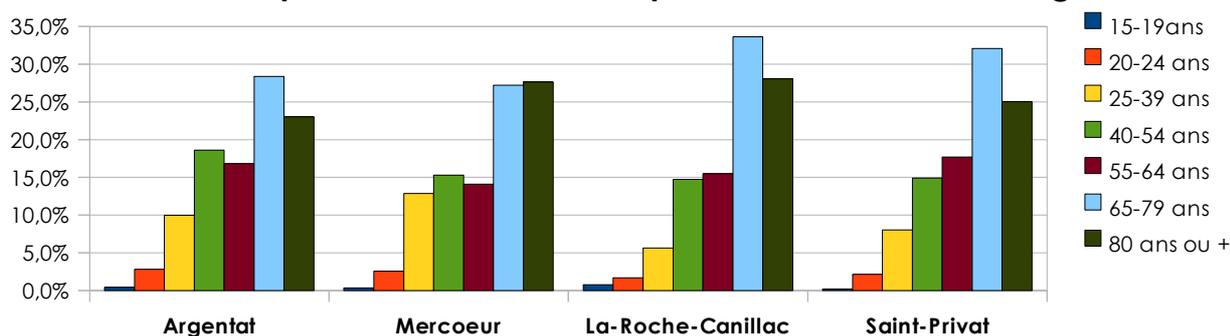
La part du nombre de ménages d'une personne augmente sur l'ensemble du territoire excepté sur le canton de Mercoeur où elle diminue.

### Ménages d'une personne

	2008		1999		Évolution 99/08
	Nombre	%	Nombre	%	
Canton d'Argentat	1005	35,2%	816	31,1%	4,1%
Canton de Mercoeur	302	26,3%	288	26,8%	-0,5%
Canton de La Roche Canillac	535	34,9%	464	33,4%	1,5%
Canton de Saint Privat	551	32,4%	472	29,7%	2,7%
Corrèze	38455	34,9%	31545	31,5%	3,4%
Limousin	124444	36,4%	103770	33,3%	3,1%

Source INSEE RGP 1999 et 2008

## Ménages d'une personne Part des personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge



La majorité des ménages d'une personne concernent essentiellement les personnes de 65 ans et plus. Ils sont plus nombreux sur les cantons de La-Roche-Canillac et St-Privat.

Le nombre de familles mono parentales progresse. La part de ces familles est de 8,5% en France. Leur part augmente sur les cantons d'Argentat, Mercoeur et de La-Roche-Canillac même si elle reste inférieure à la moyenne nationale et diminue sur le canton de St-Privat.

	Canton d'Argentat	Canton de Mercoeur	Canton de La Roche Canillac	Canton de Saint Privat	Corrèze	Limousin
Part en 1999	5,8%	5,2%	7,2%	6,3%	6,8%	6,7%
Part en 2008	6,7%	5,9%	8,9%	4,9%	7,0%	7,0%

Source INSEE RGP 1999 et 2008

### Constat

Une population âgée et un desserrement des ménages. Le canton de Mercoeur fait exception avec un nombre de personnes plus important par ménage.

Plus de la moitié des ménages d'une personne ont plus de 65 ans.

### Enjeux

Anticiper sur les évolutions démographiques : développement de structures d'accueil pour les personnes âgées ou leur maintien à domicile.

Lutter contre l'isolement des personnes en milieu rural.

## 2. LES INDICATEURS SOCIAUX

### REVENU DES MÉNAGES

#### IMPOTS SUR LE REVENU DES FOYERS FISCAUX EN 2008

	Part des foyers fiscaux imposés	Part des foyers fiscaux non imposés	Revenu net déclaré moyen de l'ensemble des foyers fiscaux
Albussac	42,5%	57,5%	17 205 €
Argentat	46,6%	53,4%	20 482 €
Auriac	33,8%	66,2%	15 311 €
Bassignac-le-Haut	41,5%	58,5%	16 039 €
Camps-St-Mathurin-Léobazel	28,8%	71,2%	14 371 €
Champagnac-La-Prune	37,0%	63,0%	17 739 €
La-Chapelle-St-Géraud	38,8%	61,2%	17 026 €
Darazac	46,5%	53,5%	19 513 €
Forgès	43,8%	56,2%	16 495 €
Gouilles	29,1%	70,9%	13 022 €
Gros-Chastang	38,2%	61,8%	17 117 €
Hautefage	42,7%	57,3%	18 036 €
Menoire	30,0%	70,0%	13 950 €
Mercoeur	31,7%	68,3%	14 155 €
Monceaux-sur-Dordogne	42,9%	57,1%	16 978 €
Neuville	36,3%	63,7%	16 919 €
Reygades	31,5%	68,5%	14 414 €
Rilhac-Xaintrie	33,5%	66,5%	15 390 €
La-Roche-Canillac	33,7%	66,3%	17 593 €
St-Bazile-de-la-Roche	35,9%	64,1%	18 639 €
St-Bonnet-Elvert	33,1%	66,9%	13 700 €
St-Bonnet-Tours-de-Merle	nc	nc	nc
St-Chamant	43,9%	56,1%	17 481 €
St-Cirgues-la-Loutre	33,0%	67,0%	14 607 €
St-Geniez-ô-Merle	19,4%	80,6%	11 798 €
St-Hilaire-Taurieux	35,7%	64,3%	17 962 €
St-Julien-aux-Bois	40,8%	59,2%	18 116 €
St-Julien-le-Plerin	20,2%	79,8%	10 228 €
St-Martial-Entraygues	40,0%	60,0%	15 736 €
St-Martin-la-Méanne	36,6%	63,4%	17 013 €
St-Privat	43,0%	57,0%	17 788 €
St-Sylvain	32,5%	67,5%	15 102 €
Servières-le-Château	34,3%	65,7%	13 400 €
Sexcles	25,5%	74,5%	13 571 €
Corrèze	49,8%	50,2%	20 288 €
Limousin	49,1%	50,9%	20 041 €
France	54,2%	45,8%	23 450 €

Source DGFIP, Impôt sur le revenu des personnes physiques

**Le revenu net déclaré ou revenu fiscal de référence (tel que défini par l'INSEE) correspond au montant net des revenus et plus-values retenues pour le calcul de l'impôt sur le revenu avant déductions, exonérations et abattements accordés par la législation fiscale en vigueur.**

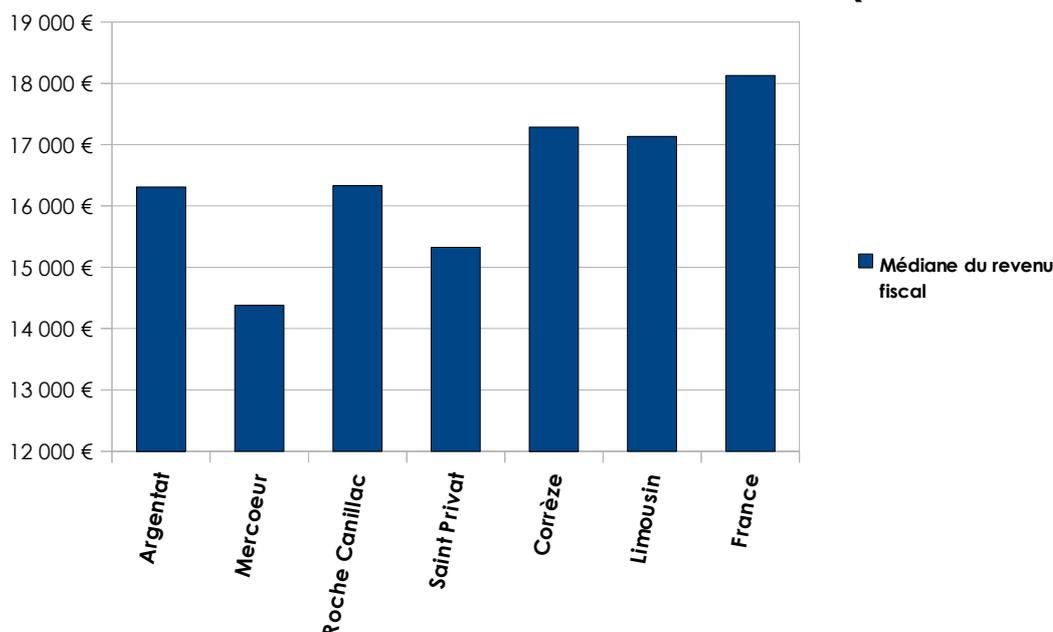
Les ressources des foyers résidant sur le territoire sont très faibles, bien inférieures à la moyenne de la Corrèze et du Limousin. Seule la commune d'Argentat est dans la moyenne départementale. Les revenus les plus bas concernent les communes du canton de Mercoeur.

### Définition de la médiane du revenu fiscal par Unité de Consommation :

elle partage les personnes en 2 groupes : la moitié des personnes appartient à un ménage qui déclare un revenu par Unité de Consommation inférieur à cette valeur et l'autre moitié présente un revenu par UC supérieur. Cet indicateur permet donc de mesurer le niveau central des revenus par UC au sein d'une zone. Le rapport inter-déciles (9ème décile/1er décile) établit le rapport entre les revenus les plus élevés et les revenus les plus faibles, en ôtant de chaque côté les 10% de personnes aux revenus par unité de consommation les plus extrêmes.

### MEDIANE DU REVENU FISCAL

Source INSEE DGFIP, revenus fiscaux localisés 2008 (5ème décile)



Les chiffres ci-contre sont donnés par cantons. Ils sont bien inférieurs aux moyennes départementale, régionale et nationale. Les communes du canton de Mercoeur sont particulièrement pauvres.

La médiane du revenu fiscal en 2008 (source insee) est de **18 129€ en France, de 17 136€ dans le Limousin et de 17 285€ en Corrèze.**

### Ménages : structure des revenus déclarés en 2008

	Canton d'Argentat	Canton de Mercoeur	Canton de La Roche Canillac	Canton de Saint Privat	Corrèze	Limousin
Revenus salariaux	47,60%	45,50%	41,40%	45,50%	55,00%	56,20%
Pensions, retraites et rentes	37,10%	39,00%	43,20%	39,30%	31,80%	31,50%
Revenus des professions non salariées	8,10%	10,00%	9,70%	10,40%	7,10%	6,60%
Autres revenus	7,20%	5,50%	5,70%	4,80%	6,10%	5,70%

Source Insee, Revenus fiscaux localisés des ménages

Les autres revenus comprennent essentiellement des revenus du patrimoine.

40% des ménages ont des revenus provenant des retraites ce qui confirme bien une population plus âgée sur le territoire qu'au niveau départemental. Cela indique également une certaine stabilité des revenus.

## MINIMA SOCIAUX

Les minima sociaux sont les niveaux minimum de revenu que l'Etat juge nécessaire d'apporter à ses citoyens. Il peut prendre la forme d'une allocation universelle ou d'un revenu minimum. Ils visent à assurer un revenu minimal à une personne en situation de précarité et à lutter contre les exclusions.

Il existe 9 minima sociaux en France. Les deux plus importants en terme de nombre d'allocataires sont le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation pour adulte handicapé (AAH). Depuis le 1er juillet 2009, le RMI et l'Allocation de parent isolé (API) ont été remplacés par le Revenu de solidarité active (RSA) qui, de la même manière, garantit des ressources minimales. Il concerne également les personnes qui travaillent mais dont les revenus sont faibles : RSA activité.

En juin 2010, au niveau national 1,3 million de personnes percevaient le RSA dit "socle" c'est-à-dire sans le revenu d'activité complémentaire

En Corrèze, on comptabilise 1899 allocataires du RMI du 1er janvier au 30 juin 2009 ; du 1er juillet au 31 décembre 2009 : 4337 allocataires du RSA.

Fin 2009, 883000 personnes perçoivent l'allocation adulte handicapé au niveau national. Le nombre d'allocataires augmente environ de 3 % par an.

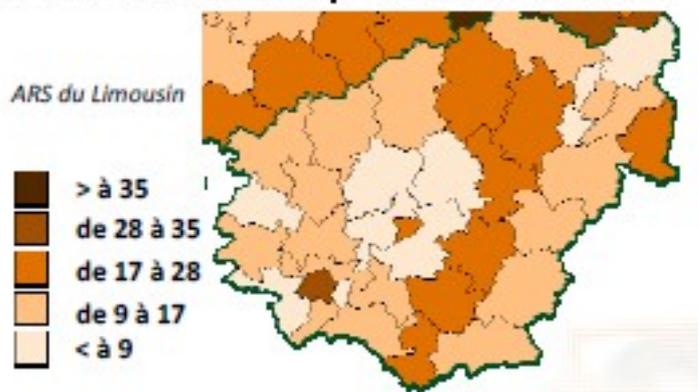
En Corrèze, le nombre de bénéficiaires de l'AAH est en légère augmentation en 2009 : 4368 contre 4359 en 2008. Le chiffre plus élevé sur la canton de St-Privat peut s'expliquer par le nombre d'établissements pour personnes handicapées installés sur le canton.

### Nombre d'allocataires au 01/01/2008 (part pour 1000)

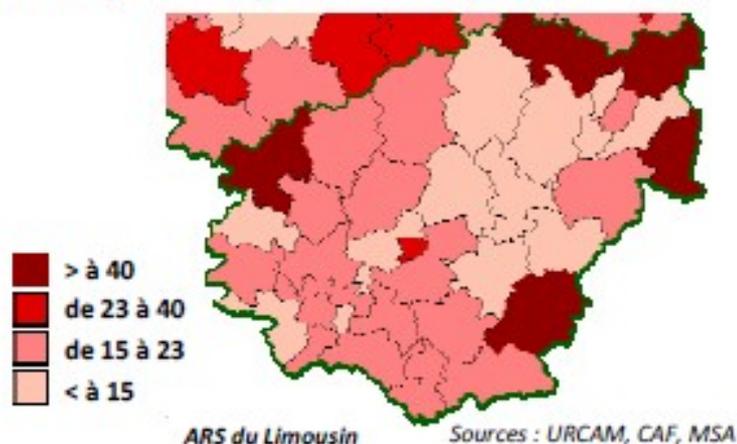
	Canton d'Argentat	Canton de Mercoeur	Canton de La Roche Canillac	Canton de Saint Privat	Corrèze
Allocataires RMI	17/1000	9/1000	18/1000	10/1000	17/1000
Allocataires AAH	22/1000	21/1000	14/1000	59/1000	35/1000

Sigreel : source CAF/MSA

### Allocataires du Revenu Minimum d'Insertion 2008 par cantons - Pour 1000 personnes de 20-59 ans



### Allocataires de l'Allocation Adulte Handicapé selon les cantons pour 1 000 personnes âgées de 20 ans ou plus - 2008



#### Constat

La population du territoire a de très faibles revenus. Les habitants des communes du canton de Mercoeur sont particulièrement pauvres.

#### Enjeux

Adapter l'offre de service et les équipements à ces populations peu fortunées.

Renforcer l'aide à domicile et développer des structures d'accueil innovantes.

Lutter contre la pauvreté, l'isolement et la précarité en milieu rural.

### 3. LES SERVICES À LA POPULATION

#### ◆ PROFESSIONNELS DE SANTÉ

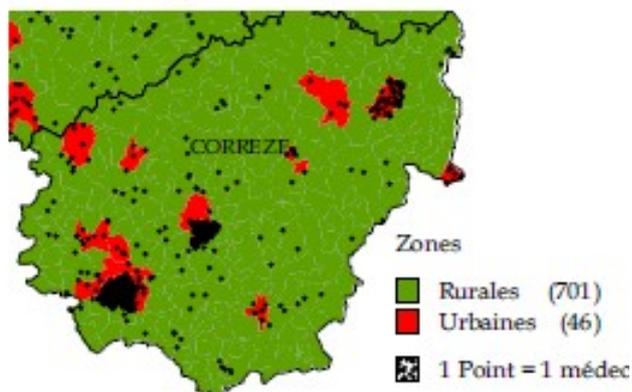
Densité de l'ensemble des médecins généralistes au 01/01/09 pour 100000 habitants (source DREES -ARS -ADELI - FINESS) :

France : 165

Limousin : 180

Corrèze : 157

#### Répartition communale des médecins et zonage urbain/rural



Source : CNOM 2009

Auteur : CNOM, G. Le Breton-Lerouillois, 2009

Dans l'atlas démographique médical du Limousin du conseil national de l'ordre des médecins (CNOM), il est indiqué que la moyenne d'âge des médecins est de 52 ans en Corrèze et que 44% d'entre eux ont 55 ans ou plus.

Sur le territoire étudié, le nombre de médecins est inférieur à la moyenne corrézienne et leur moyenne d'âge est plutôt élevée.

**Médecins généralistes** : 6 à Argentat, 1 à La-Chapelle-St-Géraud, 1 à La-Roche-Canillac, 1 à St-Chamant, 3 à St-Privat et 2 à Serviè-res-le-Château.

**Chirurgiens dentistes** : 4 sur Argentat.

**Kinésithérapeutes** : 6 à Argentat, 1 à St-Privat et 1 à Serviè-res-le-Château.

**Ostéopathes** : 2 à Argentat

**Orthophoniste** : 1 à Argentat.

**Pédicure-podologue** : 1 à Argentat.

**Infirmiers** : 1 à Albussac, 7 à Argentat, 1 à Forgès, 1 à Gros-Chastang, 2 à St-Chamant, 7 à St-Martin-la-Méanne, 5 à St-Privat, 3 à Serviè-res-le-Château et une antenne de service de soins infirmiers à domicile à Goules.

**Pharmacies** : 4 à Argentat, 1 à La-Roche-Canillac, 1 à St-Privat et 1 à Serviè-res-le-Château.

**Laboratoire d'analyse médicales** : 1 à Argentat.

**Ambulances** : 2 à Argentat et 1 à St-Privat.

**Centre médico-social départemental** à Argentat.

**Le projet de maison de Santé Pluridisciplinaire du pays d'Argentat**, porté par l'association « Argentat Dordogne santé », semble être la solution la plus efficace contre la désertification médicale de ce territoire. En effet, sur ce secteur, suite aux différents départs en retraite, il ne restera plus que 2 médecins en 2014.

#### Constat

Le nombre de professionnels de santé est concentré dans certaines communes sur un territoire où la population est âgée avec un habitat dispersé. Il n'y a qu'un professionnel de santé sur le canton de Mercoeur.

Les infirmiers et kinésithérapeutes se sont regroupés en SCM (Société Civile de Moyens) ou SCP (sociétés civiles professionnelles) sur Argentat, St-Martin-la-Méanne, St-Privat et Serviè-res-le-Château ainsi qu'un SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile) à Goules.

#### Enjeux

Soutenir le projet de maison de santé pour structurer l'offre libérale en milieu rural sur le territoire et pour attirer de nouveaux professionnels de santé.

Proposer une offre adaptée en matière de transports (équité dans l'accès aux soins).

### ◆ MAISONS DE RETRAITE MÉDICALISÉES

Source FINESS et ARS (ORS : la maladie d'Alzheimer en Limousin)

**Argentat** : EHPAD (146 lits) ; Etablissement d'accueil temporaire pour personnes âgées (8 lits).

**Saint-Privat** : EHPAD (66 lits + 2 lits d'accueil temporaire et 2 places en accueil de jour. Il existe une unité Alzheimer I (12 lits).

En Limousin, l'indice de vieillissement est le plus élevé des régions françaises : 114 personnes de 65 ans ou plus pour 100 de moins de 20 ans (moyenne nationale = 67).

Compte-tenu de la structure d'âge de la population du Limousin, il est logique que le nombre de personnes de 65 ans ou plus atteintes de la maladie d'Alzheimer, rapporté à la population totale, soit le plus élevé de France. En 2004, l'ORS estimait qu'en Limousin, environ 12 500 personnes de 65 ans ou plus (16,5%) étaient atteintes de maladie d'Alzheimer, et leur nombre atteindrait 19600 (21%) en 2020.

### ◆ ETABLISSEMENTS DE SANTÉ

Source FINESS

**Mercoeur** : Maison d'accueil spécialisé (MAS) pour personnes handicapées : traumatisés crâniens et cérébro-lésés (38 lits + 2 lits en accueil temporaire).

**Saint-Privat** : MAS pour adultes handicapés : polyhandicapés (28 lits).

Ouverture d'une « maison de vie » en janvier 2011 ( 8 lits).

**Servières-le-Château** : MAS pour adultes handicapés : polyhandicapés (75 lits + 1 en accueil temporaire); 1 foyer occupationnel pour adultes handicapés (26 lits + 3 places en accueil de jour)

**Rilhac-Xaintrie** : 1 foyer occupationnel pour adultes handicapés : handicapés mentaux modérés (26 lits).

Le **schéma départemental de l'autonomie 2012-2016** (Conseil Général de la Corrèze) a la particularité de mener **une politique transversale et adaptée** aux secteurs des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Il est articulé autour de 3 thématiques : prise en charge, accompagnement et droits des usagers; offres de services; perspectives et expérimentations. Ce schéma est en cours d'élaboration et devrait répondre aux problématiques liées au vieillissement.

### ◆ HÉBERGEMENT D'URGENCE

Un local d'hébergement d'urgence, situé à Argentat, accueille les personnes (2 à 3) du 15 octobre au 15 avril. La durée de l'hébergement ne peut excéder trois nuits.

La municipalité procure le local, son équipement et les charges. L'EHPAD assure la blanchisserie et un repas hebdomadaire. L'association «Système Sauvegarde Rurale» assure l'accueil des personnes, le fonctionnement et l'entretien des locaux. Elle travaille en partenariat avec la DDCSPP (enquête sur le nombre de nuitées) et d'autres centres d'hébergement d'urgence, en particulier le 115 (service intégré d'accueil et d'orientation).

#### Constat

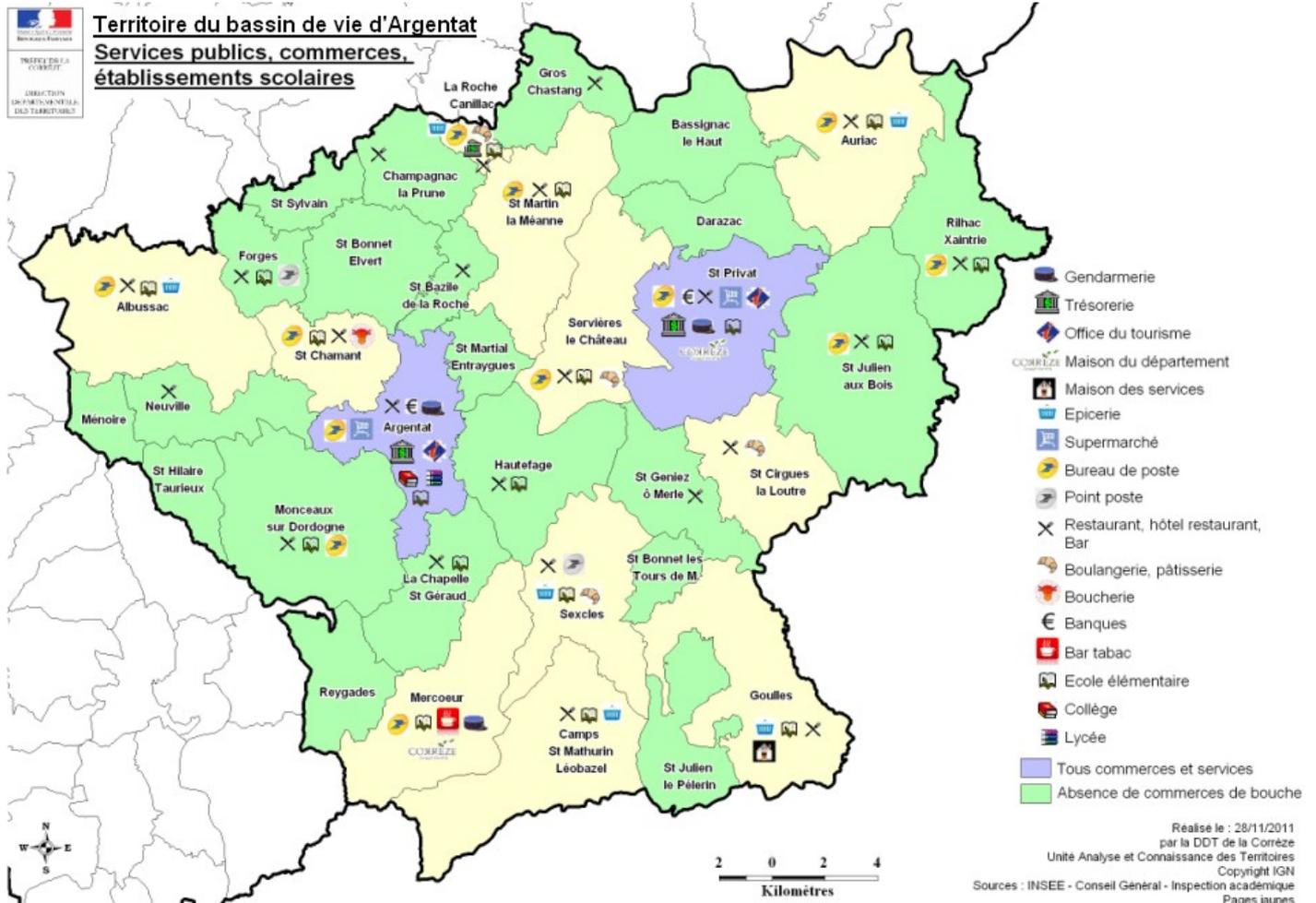
Seulement 2 maisons de retraite par rapport à une population âgée. L'accueil pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer paraît insuffisant.

Le territoire est bien équipé pour l'accueil des handicapés.

#### Enjeu

Lutter contre l'isolement en renforçant l'aide à domicile et en créant des structures d'accueil intermédiaires innovantes pouvant répondre aux besoins d'une population vieillissante et peu fortunée.

◆ **SERVICES PUBLICS, ETABLISSEMENTS SCOLAIRES, COMMERCES**



Les communes d'Argentat et de Saint-Privat jouent un rôle essentiel pour le maintien de la population par l'accès aux équipements, commerces et services dont elles sont dotées.

Les commerces sont plus nombreux et plus diversifiés sur Argentat. Cette commune est considérée comme pôle de service intermédiaire qui exerce une aire d'influence pour les communes alentour.

Il est à noter que 2/3 des communes du territoire n'ont pas de commerce alimentaire ce qui pose question au vu du nombre de personnes âgées du secteur.

Les équipements caractéristiques de la gamme des services intermédiaires sont : des commerces (hyper ou supermarché, librairie, droguerie, magasins d'électroménager, de vêtements, de meubles et de chaussures) ; des services financiers (banque ou caisse d'épargne, étude de notaire) ; des services locaux de l'État (commissariat ou gendarmerie, perception, collège privé ou public) ; certaines professions de santé (dentiste, masseur-kinésithérapeute, vétérinaire, ambulancier).

**Constat**

Des équipements, commerces et services à Argentat, Saint Privat, La-Roche-Canillac et Mercoeur. L'accessibilité à l'ensemble des équipements est médiocre au sud du territoire.

2/3 des communes n'ont aucun commerce de bouche. Dans les autres, il existe une armature de proximité minimale.

**Enjeux**

Maintenir le niveau de services sur les communes d'Argentat, Mercoeur, La-Roche-Canillac et Saint Privat et garantir le maintien des commerces existants dans les communes les plus rurales.

**Questionnement**

Les commerces mobiles permettent-ils un accès à tous aux biens de première nécessité?

## ◆ ÉQUIPEMENTS SPORTIFS (SOURCE DDCSPP)

De façon générale, le bassin de vie d'Argentat est peu doté en équipements sportifs. Il est très fortement doté en équipements de sport nature (boucles de randonnées, parcours, etc) et suffisamment doté en terrains de grands jeux (baseball, football et rugby) pour lesquels les communes limitrophes le sont moins. Il est néanmoins insuffisamment doté en équipements suivants : en équipements d'activité de forme et santé et équipements d'athlétisme.

En revanche, s'il apparaît non doté en terrains extérieurs de jeux collectifs (basket-ball, handball, volley-ball), les communes limitrophes telles Saint-Martin-la-Méanne, Saint-Julien-aux-Bois et Camps-Saint-Martin-Léobazel le sont.

Enfin, le bassin de vie d'Argentat est doté d'une salle multisports.

## ◆ FORMATION

Les écoles du 1er degré (primaire, élémentaire) sont bien équipées en numérique.

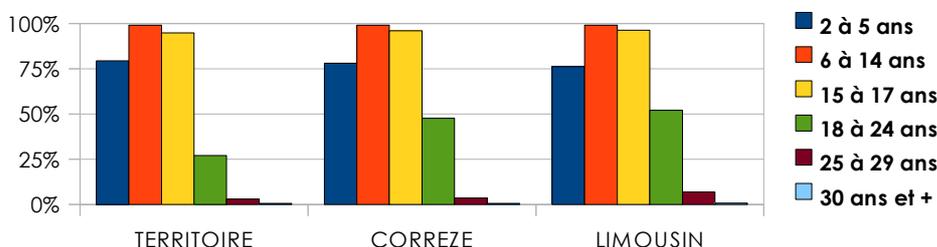
Le maillage des écoles est fragile à l'est de la Xaintrie ainsi qu'à Servières-le-Château compte tenu des effectifs. Le maintien des écoles est pourtant justifié compte tenu de l'éloignement qui entraînerait trop de déplacements.

2 collèges (dont 1 public) et un lycée général et technologique privé situés à Argentat pour les cantons d'Argentat, Mercoeur, La-Roche-Canillac et St-Privat.

L'internat est à envisager pour les élèves dont le domicile est situé à plus d'une heure de trajet. A cet effet, le Conseil Général a attribué une bourse pour permettre aux collégiens d'accéder à l'internat.

En ce qui concerne le lycée public, les élèves vont en majorité à Tulle, également à Egletons et, pour les habitants de la Xaintrie, à Aurillac (Cantal).

Taux de scolarisation en 2008



Sur le territoire, le taux de scolarisation jusqu'à 17 ans est important.

Par contre, il devient faible entre 18 ans et 24 ans, : 27% par rapport aux taux du département et de la région qui sont respectivement de 48% et 52%.

Le relief et l'éloignement sont un frein réel à la poursuite des études.

## NIVEAU D'ETUDES de la population non scolarisée

	Secteur ARGENTAT	Secteur MERCOEUR	Secteur LA-ROCHE-CANILLAC	Secteur ST-PRIVAT	CORREZE	LIMOUSIN
Aucun diplôme	14%	19%	14%	21%	15%	16%
Certificat d'études primaires	20%	25%	22%	19%	16%	17%
BEPC, brevet des collèges	7%	7%	6%	8%	7%	7%
CAP ou BEP	26%	22%	28%	25%	27%	26%
Bac ou brevet professionnel	15%	15%	13%	15%	16%	15%
Diplôme de niveau bac+2	10%	9%	9%	8%	10%	10%
Diplôme de niveau supérieur à bac+2	7%	3%	7%	4%	8%	9%

Source INSEE RP 2008

En 2008, 34% de la population départementale a un diplôme égal ou supérieur au Bac. Sur le territoire, la moyenne est de seulement 27% pour les communes appartenant aux cantons de Mercoeur et St-Privat, 29% pour les communes du secteur de La-Roche-Canillac et 32% pour le canton d'Argentat.

Pour les personnes ayant peu ou pas de diplômes, l'APP (Atelier de pédagogie Personnalisée) à Argentat offre un lieu de formation dont l'activité pédagogique est organisée autour d'un centre de ressources pédagogiques conçu et animé par des professionnels de la formation individualisée (source : organisme formation continue Corrèze).

### **Constat**

Un maillage des écoles du 1er degré fragile.

Une scolarisation élevée jusqu'à 17 ans.

Un seul lycée, privé, situé à Argentat. Le lycée public le plus proche est situé à Tulle. Les lycées d'Egletons et d'Aurillac sont également fréquentés par les élèves du territoire.

Le niveau de formation est plus faible qu'au niveau départemental.

### **Questionnement**

Les faibles ressources et/ou l'éloignement permettent-ils aux habitants d'envoyer leurs enfants faire des études supérieures?

## 4. L'HABITAT

### LE LOGEMENT (SOURCE INSEE)

Sur le territoire, le nombre de logements a augmenté de 10% entre 1999 et 2008, il passe de 8217 à 9019 logements.

90% des logements construits correspondent à des maisons individuelles.

#### Communes où le nombre de logements a fortement augmenté

	1999	2008	évol. en %
Albussac	354	407	15%
Argentat	1719	1965	14%
Camps-st-Mathurin	161	208	29%
Champagnac-la-Prune	131	157	20%
Hautefage	195	231	18%
Neuville	121	137	13%
St-Chamant	296	344	16%
St-Martial-Entraygues	79	90	14%
St-Privat	573	660	15%

Source Insee RP2008

Entre 1999 et 2008, le nombre de logements a fortement augmenté sur certaines communes (tableau ci-contre).

On peut noter en parallèle :

Argentat : baisse de la population; taux de logements vacants de 10%.

St-Chamant : nombre d'habitants identique à 1999; taux de logements vacants de 11%.

Camps-St-Mathurin-Léobazel : taux de logements vacants de 19%.

Neuville : taux de logements vacants 17,5%.

St-Privat : taux de logements vacants de 12%.

#### ◆ CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT

Une résidence principale est un logement occupé de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes qui constituent un ménage. Il y a ainsi égalité entre le nombre de résidences principales et le nombre de ménages.

La part de résidences principales reste stable sur le territoire.

La part de résidences secondaires augmente alors que celle des logements vacants diminue.

#### REPARTITION DU NOMBRE DE LOGEMENTS

	Territoire				Corrèze				Limousin			
	1999		2008		1999		2008		1999		2008	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Résidences principales	5364	65,3%	5820	64,5%	100251	75,6%	110215	75,6%	311603	77,6%	341879	78,3%
Résidences secondaires	2097	25,5%	2408	26,7%	20659	15,6%	21938	15,0%	54185	13,5%	55480	12,7%
Logements vacants	756	9,2%	792	8,8%	11720	8,8%	13706	9,4%	35899	8,9%	39445	9,0%
<b>Total logements</b>	<b>8217</b>	<b>100%</b>	<b>9020</b>	<b>100%</b>	<b>132630</b>	<b>100%</b>	<b>145859</b>	<b>100%</b>	<b>401687</b>	<b>100%</b>	<b>436804</b>	<b>100%</b>

INSEE RP2008 et RP 1999

**Le taux de résidences secondaires est très important notamment en Xaintrie Blanche.** Il est **supérieur à 40%** à Auriac, Champagnac-la-Prune, Gros-Chastang, St-Bonnet-Elvert, St-Bonnet-les-Tours-de-Merle, St-Geniez-ô-Merle et **supérieur à 50%** à La-Roche-Canillac et St-Martial-Entraygues.

**Le taux des logements vacants** sur le territoire reste proche de la moyenne départementale.

Sur la commune d'Argentat il est **supérieur à 10%** ce qui correspond à 198 logements vacants. Le prix du logement ancien est très élevé sur la commune et donc ne correspond pas aux besoins.

On compte 81 logements vacants sur St-Privat soit 12,3% du nombre de logements.

## D'après l'étude de la DREAL Limousin

(Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement, du logement) de novembre 2011 sur la vacance du patrimoine bâti, la vacance est relativement basse sur le canton rural d'Argentat alors qu'elle est supérieure à 10% pour la commune d'Argentat. Les causes principales sont :

◆ les flux d'acheteurs étrangers ont entraîné une hausse des prix de l'immobilier dans les années 2000. La conséquence est qu'aujourd'hui, beaucoup de propriétaires surestiment considérablement la valeur de leur bien.

◆ **les impôts fonciers locaux de la commune sont très élevés** : de l'ordre de 1 500 à 2 000 € pour une taxe foncière sur les propriétés bâties. Les jeunes achètent plutôt un terrain à bâtir dans des lotissements réalisés sur les communes voisines où la fiscalité est plus légère.

**Il ressort également de cette étude que la demande de biens en location est forte.** Elle émane de :

- personnes âgées ayant des revenus plutôt faibles, qui se rapprochent des services,
- jeunes sans enfant qui louent avant d'acheter un terrain pour faire construire,
- ménages en difficulté.

L'offre est insuffisante. Le parc privé propose parfois des logements de qualité moyenne dans lesquels la réhabilitation n'a pas toujours été effectuée dans les règles de l'art.

### Le marché des maisons individuelles

- produits faciles à vendre :
  - 140 000 € sans travaux,
  - 100 000 € avec travaux
- transactions difficiles :
  - entre 150 000 € et 300 000 €
- Une clientèle existe pour les biens d'une valeur entre 350 et 500 000 €.

### Exemples de prix de terrains à bâtir

- Argentat, centre ville : 1 000 m<sup>2</sup> de 30 à 40 €/m<sup>2</sup>,
- Argentat, lotissement : 1 000 à 1 200 m<sup>2</sup> de 15 à 20 €/m<sup>2</sup>
- Monceaux : 1 500 m<sup>2</sup> 25 000 €, soit 16€/m<sup>2</sup>

## ♦ STATUTS D'OCCUPATION DU PARC DES RÉSIDENCES PRINCIPALES

## Résidences principales selon le statut d'occupation

	Propriétaire		Locataire		Loc HLM		Logé gratuit		Total
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre
Albussac	260	83,9%	36	11,6%	0	0,0%	14	4,5%	310
Argentat	871	59,3%	455	31,0%	100	6,8%	44	3,0%	1470
Auriac	85	81,7%	16	15,4%	1	1,0%	2	1,9%	104
Bassignac le haut	78	80,4%	12	12,4%	6	6,2%	1	1,0%	97
Camps st mathurin	89	78,8%	17	15,0%	4	3,5%	3	2,7%	113
Champagnac la prune	74	84,1%	12	13,6%	0	0,0%	3	3,4%	88
La chapelle st géraud	81	85,3%	8	8,4%	2	2,1%	4	4,2%	95
Darazac	70	88,6%	7	8,9%	0	0,0%	2	2,5%	79
Forgès	121	81,8%	16	10,8%	5	3,4%	6	4,1%	148
Goullès	128	84,2%	18	11,8%	1	0,7%	4	2,6%	152
Gros chastang	79	83,2%	15	15,8%	0	0,0%	1	1,1%	95
Hautefage	111	82,8%	14	10,4%	4	3,0%	5	3,7%	134
Menoire	33	84,6%	4	10,3%	0	0,0%	2	5,1%	39
Mercoeur	83	83,0%	8	8,0%	0	0,0%	9	9,0%	100
Monceaux/dordogne	260	85,8%	35	11,6%	0	0,0%	8	2,6%	303
Neuville	76	86,4%	6	6,8%	0	0,0%	6	6,8%	88
Reygades	63	87,5%	8	11,1%	0	0,0%	1	1,4%	72
Rilhac xaintrie	117	83,0%	20	14,2%	0	0,0%	4	2,8%	141
La roche canillac	66	78,6%	15	17,9%	1	1,2%	2	2,4%	84
St Bazile de la roche	62	81,6%	10	13,2%	3	3,9%	1	1,3%	76
St Bonnet elvert	79	79,0%	13	13,0%	0	0,0%	8	8,0%	100
St Bonnet tours de merle	15	78,9%	3	15,8%	0	0,0%	1	5,3%	19
St Chamant	180	72,9%	52	21,1%	6	2,4%	9	3,6%	247
St Cirques la loutre	84	81,6%	15	14,6%	0	0,0%	4	3,9%	103
St Geniez ö merle	39	69,6%	9	16,1%	1	1,8%	7	12,5%	56
St Hilaire taurieux	38	92,7%	1	2,4%	0	0,0%	2	4,9%	41
St Julien aux bois	201	83,8%	30	12,5%	1	0,4%	7	2,9%	240
St Julien le pèlerin	53	86,9%	5	8,2%	0	0,0%	3	4,9%	61
St Martial entraygues	32	78,0%	6	14,6%	0	0,0%	3	7,3%	41
St Martin la méanne	155	81,6%	25	13,2%	3	1,6%	7	3,7%	190
St Privat	365	74,8%	87	17,8%	22	4,5%	15	3,1%	488
St Sylvain	56	84,8%	7	10,6%	0	0,0%	3	4,5%	66
Servières le château	177	65,1%	62	22,8%	25	9,2%	7	2,6%	272
Sexcles	97	89,0%	6	5,5%	2	1,8%	4	3,7%	109
<b>TERRITOIRE</b>	<b>4378</b>	<b>75,2%</b>	<b>1053</b>	<b>18,1%</b>	<b>187</b>	<b>3,2%</b>	<b>202</b>	<b>3,5%</b>	<b>5821</b>
<b>CORREZE</b>	<b>73697</b>	<b>66,9%</b>	<b>25916</b>	<b>23,5%</b>	<b>7370</b>	<b>6,7%</b>	<b>3233</b>	<b>2,9%</b>	<b>110215</b>

La majorité des occupants sont propriétaires de leur logement. La proportion la plus importante de locataires se situe à Argentat, Saint-Chamant et Servières-le-Château. En ce qui concerne le parc locatif social, les plus grandes proportions se trouvent à Servières-le-Château, Argentat et Bassignac-le-Haut.

## ◆ ÂGE DU PARC DES RÉSIDENCES PRINCIPALES

Le Limousin est une des régions où le parc est le plus ancien : 38% des résidences principales ont été construites avant 1949. Sur le territoire, la proportion des résidences principales construites avant 1949 est de **53%**. Au niveau national, la proportion est de 31%.

### Résidences principales selon la période d'achèvement

	Avant 1949		De 1949 à 1974		De 1975 à 1989		De 1990 à 2005		Total
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	
Albussac	142	47%	53	17%	64	21%	47	15%	305
Argentat	513	36%	380	26%	288	20%	252	18%	1434
Auriac	67	68%	10	10%	13	13%	9	9%	99
Bassignac-le-Haut	61	63%	19	20%	3	3%	5	5%	97
Camps-St-Mathurin-Léobazel	55	58%	7	7%	17	18%	16	17%	95
Champagnac-La-Prune	73	86%	4	5%	2	2%	7	8%	85
La-Chapelle-St-Géraud	40	45%	16	18%	13	15%	19	21%	89
Darazac	54	69%	8	10%	8	10%	8	10%	78
Forgès	92	63%	18	12%	24	17%	11	8%	145
Gouilles	94	64%	18	12%	22	15%	13	9%	148
Gros-Chastang	70	74%	10	11%	12	13%	3	3%	94
Hautefage	64	50%	21	17%	21	17%	22	17%	127
Menoire	27	73%	0	0%	6	16%	5	14%	37
Mercoeur	66	66%	15	15%	11	11%	8	8%	100
Monceaux-sur-Dordogne	173	58%	40	13%	38	13%	46	15%	297
Neuville	55	66%	5	6%	11	13%	12	14%	83
Reygades	34	51%	15	22%	4	6%	14	21%	67
Rilhac-Xaintrie	102	73%	11	8%	16	12%	10	7%	139
La-Roche-Canillac	57	68%	14	17%	11	13%	2	2%	84
St-Bazile-de-la-Roche	48	65%	4	5%	14	19%	8	11%	74
St-Bonnet-Elvert	80	85%	6	6%	5	5%	3	3%	94
St-Bonnet-Tours-de-Merle	14	74%	2	11%	2	11%	1	5%	19
St-Chamant	139	57%	41	17%	32	13%	30	12%	242
St-Cirgues-la-Loutre	72	70%	9	9%	11	11%	11	11%	103
St-Geniez-ô-Merle	33	59%	8	14%	9	16%	6	11%	56
St-Hilaire-Taurieux	20	50%	8	20%	6	15%	6	15%	40
St-Julien-aux-Bois	132	57%	46	20%	43	19%	10	4%	231
St-Julien-le-Plerin	43	74%	6	10%	6	10%	2	3%	58
St-Martial-Entraygues	26	63%	4	10%	6	15%	5	12%	41
St-Martin-la-Méanne	133	73%	15	8%	27	15%	8	4%	183
St-Privat	173	37%	120	26%	128	28%	41	9%	462
St-Sylvain	48	74%	1	2%	11	17%	5	8%	65
Servières-le-Château	101	37%	49	18%	77	29%	43	16%	270
Sexcles	64	62%	13	13%	15	15%	11	11%	103
<b>TERRITOIRE</b>	<b>2965</b>	<b>53%</b>	<b>996</b>	<b>18%</b>	<b>976</b>	<b>17%</b>	<b>699</b>	<b>12%</b>	<b>5644</b>
<b>CORREZE</b>	<b>37398</b>	<b>36%</b>	<b>29018</b>	<b>28%</b>	<b>25340</b>	<b>24%</b>	<b>14865</b>	<b>12%</b>	<b>106621</b>
<b>LIMOUSIN</b>	<b>122925</b>	<b>38%</b>	<b>89796</b>	<b>28%</b>	<b>75625</b>	<b>23%</b>	<b>43410</b>	<b>11%</b>	<b>331756</b>

La période considérée est la période d'achèvement de la construction de la maison ou de l'immeuble abritant le logement, telle qu'elle a été déclarée par ses occupants lors de la collecte du recensement de la population. Si les différentes parties du logement ne sont pas de la même époque, il s'agit de la période d'achèvement de la partie habitée la plus importante.

## ◆ CONFORT DU PARC DES RÉSIDENCES PRINCIPALES

**Définition du confort sanitaire de base d'après l'INSEE :** il est composé de 3 éléments essentiels : eau courante, installation sanitaire (baignoire ou douche), WC intérieur.

### CONFORT DES RESIDENCES PRINCIPALES

	Territoire		Corrèze		Limousin	
	1999	2008	1999	2008	1999	2008
	%	%	%	%	%	%
<b>Salle de bains avec baignoire ou douche</b>	92%	96%	95%	97%	94%	97%
<b>Total résidences principales</b>	5364	5820	100251	110215	311603	341879

Source INSEE RP2008 et RP 1999

Le confort sanitaire s'améliore sur le territoire et atteint pratiquement les moyennes départementale et régionale.

#### Des dispositifs d'amélioration de l'habitat peuvent être mobilisés :

◆ **L'Anah**, Agence Nationale de l'Habitat, attribue des subventions à des propriétaires privés qui accomplissent des travaux d'amélioration dans leur habitat à la condition qu'ils concernent des immeubles achevés depuis plus de 15 ans.

Ces aides peuvent être accordées soit à des propriétaires qui s'engagent à louer les logements après réhabilitation, soit à des propriétaires de ressources modestes pour améliorer le confort de leur résidence principale.

Les travaux doivent permettre : d'améliorer l'habitat en matière de sécurité, de confort, de salubrité, d'équipement, d'accessibilité et d'adaptation aux personnes handicapées physiques; d'économiser l'énergie. Ces travaux peuvent être réalisés dans les parties privatives ou communes des immeubles.

◆ **Le programme « Habiter mieux »**, est un dispositif de lutte contre la précarité énergétique. En

**Nombre de logements subventionnés entre le 01/01/2006 et le 31/12/2011 (DDT 19)**

Communautés de communes	Logements subventionnés ANAH		Logements subventionnés « habiter mieux »
	Propriétaires bailleurs	Propriétaires occupants	Propriétaires occupants
Argentat	48	92	1
Mercoeur	5	48	2
Doustre et du plateau des étangs	0	20	1
Saint-Privat	9	61	1

Corrèze, ce programme a été mis en place le 1er juillet 2011 à travers la signature d'un contrat local d'engagement contre la précarité énergétique. Ce programme met en place une aide financière qui permet de réaliser des travaux de rénovation thermique pour bien se chauffer et diminuer le montant des factures d'énergie. Elle est versée en complément des aides aux travaux de l'ANAH, uniquement aux propriétaires occupants.

◆ **La lutte contre l'habitat indigne** est une action prioritaire de l'Etat déclinée à l'échelle départementale (DDT et ARS) dans des plans d'action.

L'habitat indigne concerne les logements non décents (caractéristiques minimales de confort et d'équipement), l'insalubrité, les locaux inhabitables par nature (caves, sous-sols,...), le péril (solidité de l'édifice ou des éléments intérieurs), les logements non conformes au règlement sanitaire départemental (RSD) et les locaux encombrés de déchets.

Les situations de péril, logements non conformes au RSD et locaux encombrés de déchets sont de la

compétence du Maire.

L'insalubrité et les locaux inhabitables par nature sont de la compétence du Préfet.

**Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** a été réalisée sur la communauté de communes d'Argentat de 2005 et 2010.

Le projet s'articulait autour de l'action d'amélioration des logements des propriétaires occupants, ou bailleurs, ciblée sur la production d'une offre locative nouvelle notamment avec loyer conventionné, l'adaptation des logements au vieillissement de leurs occupants.

Le programme reprenait les objectifs du plan de cohésion sociale qui étaient : loyers maîtrisés, sorties de vacance, lutte contre l'habitat indigne.

Les objectifs portaient sur l'amélioration de 80 logements appartenant à des propriétaires occupants et l'amélioration de 90 logements appartenant à des propriétaires bailleurs dont 40 en loyers conventionnés.

		objectifs 2005	réalisé 2005	objectifs 2006	Réalisé 2006	objectifs 2007	Réalisé 2007	objectifs 2008	Réalisé 2008	objectifs 2009 et 2010	Réalisé 2009 et 2010	Total réalisé sur 5 ans
Propriétaires occupants	PO Standard	1	2	6	11	7	11	7	8	4	27	59
	PO Trèssocial	3		3		4		5				
	adaptation au handicap	0		8		10		7				
	Eradication de l'Habitat Insalubre	1		1		1		1		1		
Propriétaires bailleurs	Loyers libres	5	1	6	6	7		9		8		7
	Loyers maîtrisés	3		6	9	6	14	11	5	9	11	39
	Eradication de l'Habitat Insalubre	1		1		1		1		1		
	adaptation au handicap	1		2		6		4		2		
<b>Total</b>		<b>15</b>	<b>3</b>	<b>33</b>	<b>26</b>	<b>42</b>	<b>25</b>	<b>45</b>	<b>13</b>	<b>35</b>	<b>38</b>	<b>105</b>

Sur les autres communautés de communes, il y a eu des Programmes d'Intérêt Général (PIG) de 2005 à 2010. Le PIG est un programme d'action visant à améliorer des ensembles d'immeubles ou de logements.

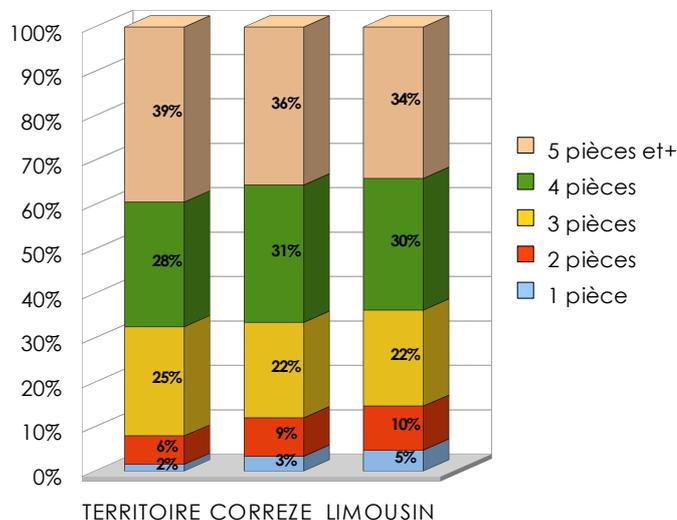
Actuellement, il n'y a pas d'opération contractuelle en cours mais des périmètres d'intervention sont à l'étude.

### ◆ TYPE DE LOGEMENTS

Source INSEE RP 1999 et 2008

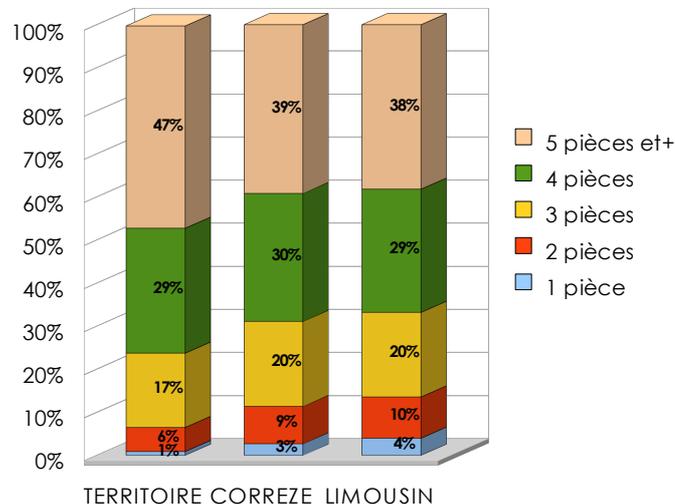
#### Résidences principales en 1999

selon le nombre de pièces



#### Résidences principales en 2008

selon le nombre de pièces



En 2008, 47% des résidences principales du territoire ont 5 pièces et plus. Le nombre de résidences principales de 4 pièces et plus a augmenté entre 1999 et 2008 au détriment des logements d'1 et 3 pièces.

La tendance générale, qui veut que la population souhaite vivre dans des logements de grande dimension, est encore plus marquée sur le territoire du fait du faible coût et de la disponibilité du foncier.

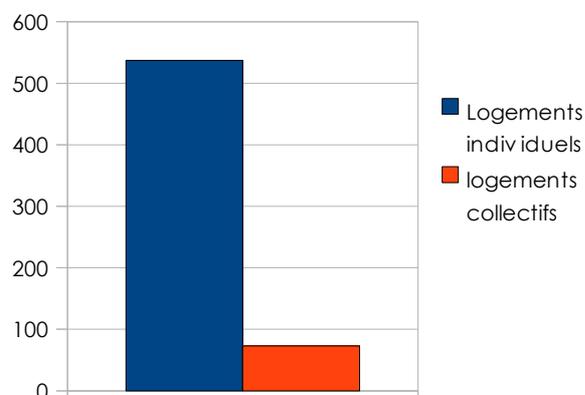
### ◆ LA CONSTRUCTION NEUVE

De 2003 à 2009 inclus (source Sitadel), on compte 610 constructions neuves sur le territoire dont 73 logements collectifs. Ce nombre comprend également les transformations de bâtiments agricoles en logements. Les communes où le nombre de logements construits de 2003 à 2009 est le plus important sont :

- Argentat** : 130 dont 59 logements collectifs,
- Albussac** : 37 ,
- Saint-Privat** :34,
- Monceaux-sur-Dordogne** : 33 dont 3 logements collectifs,
- Servières-le-Château** : 31.

**Argentat et St-Privat** font partie des communes où le taux de logements vacants est important, respectivement 10% et 12%.

#### Nombre de logements construits 2003 à 2009 inclus (Sitadel)



◆ **LE PARC LOCATIF SOCIAL**

Sur le territoire, on compte 233 logements sociaux. Ils sont principalement situés sur les communes d'Argentat, de Saint-Privat et de Servières-le-Château.

La commune d'Argentat totalise 47 % du nombre de logements sociaux du territoire.

**Nombre et caractéristiques des logements sociaux au 19/05/2011**

	T1 bis	T2	T3	T3 bis	T4	T5	T6	TOTAL
Argentat		12	35		61	2		110
Auriac			1		2			3
Bassignac le haut			4	2				6
Camps st mathurin			1		4			5
La chapelle st géraud					3			3
Forgès		1	2		2			5
Goullès		6			2			8
Hautefage					4			4
Mercoeur			1		1	3		5
Rilhac xaintrie					2			2
La roche canillac							1	1
St Bazile de la roche					3			3
St Bonnet elvert			1		2			3
St Chamant					6			6
St Julien aux bois					2			2
St Martin la méanne			2		3			5
St Privat		8	7		12	4		31
Servières le château	1	4	12		11	1		29
Sexcles					2			2
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>31</b>	<b>66</b>	<b>2</b>	<b>122</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>233</b>
<b>Total en %</b>	<b>0%</b>	<b>13%</b>	<b>28%</b>	<b>1%</b>	<b>52%</b>	<b>4%</b>	<b>0%</b>	

Source : Observatoire Départemental du Logement Corrèze

Le marché du logement social n'est pas tendu sur le territoire puisque le délai d'attribution est en général inférieur à 6 mois (Source ADIL au 19/05/2011).

Commune du bien	Délai d'attribution				Total
	Moins de 6 mois	De 6 à 11 mois	De 12 à 23 mois	2 ans et plus	
ARGENTAT	79	9	3	3	94
AURIAC	5	0	1	0	6
BASSIGNAC-LE-HAUT	6	0	0	0	6
CAMPS-ST-MATHURIN-LEOBAZEL	4	0	1	0	5
FORGES	8	0	0	0	8
GOULLES	4	0	1	0	5
HAUTEFAGE	4	0	0	0	4
LA CHAPELLE-ST-GERAUD	4	1	0	0	5
RILHAC-XAINTRIE	3	0	0	0	3
SERVIERES-LE-CHATEAU	35	1	0	1	37
SEXCLES	1	0	0	0	1
ST-BAZILE-DE-LA-ROCHE	2	2	0	0	4
ST-BONNET-ELVERT	3	0	0	0	3
ST-CHAMANT	4	0	1	0	5
ST-MARTIN-LA-MEANNE	4	0	0	0	4
ST-PRIVAT	25	1	0	0	26
<b>Total</b>	<b>191</b>	<b>14</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>216</b>

### Constat

Une augmentation de 10% du nombre de logement y compris sur les communes possédant un fort taux de logements vacants.

Un nombre important de résidences secondaires.

Un nombre de logements vacants important sur les communes d'Argentat : 198 et de St-Privat : 81.

La moitié des résidences principales a été construite avant 1949.

Les logements anciens entraînent une consommation d'énergie très importante (isolation, chauffage).

La majorité des logements possède au moins 4 pièces.

Une part importante de propriétaires.

Un nombre de constructions neuves important par rapport à l'évolution démographique.

L'offre de logements HLM est majoritairement située sur Argentat.

### Enjeux

Inciter à la rénovation des logements anciens pour limiter la consommation d'énergie

Limiter la consommation de l'espace en mobilisant les logements vacants, notamment sur Argentat et St-Privat.

Traiter les situations d'habitat indigne.

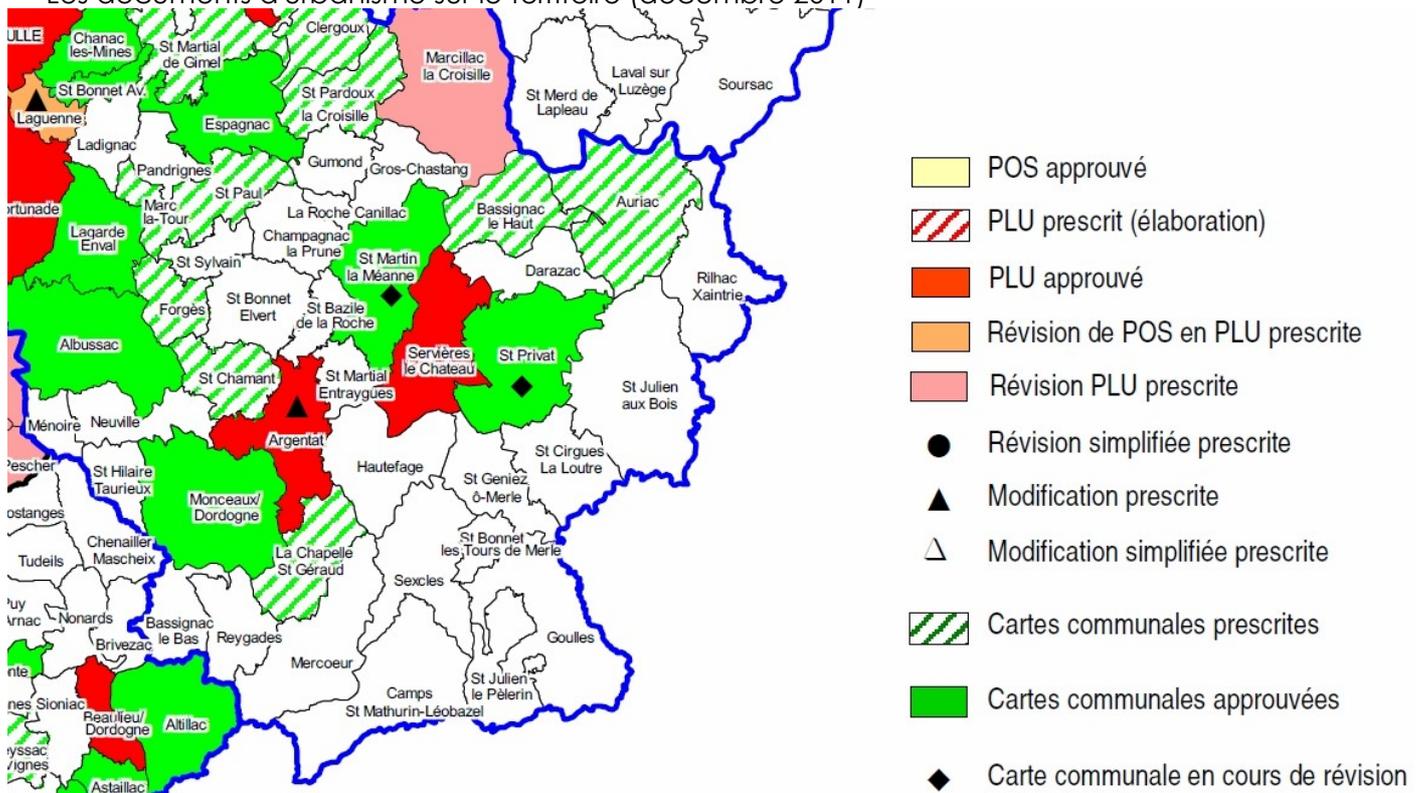
Engager une réflexion intercommunale sur les tendances d'urbanisation du territoire.

### Questionnement

Comment gérer la saisonnalité des services et de l'emploi liés aux résidences secondaires?

◆ LA PLANIFICATION

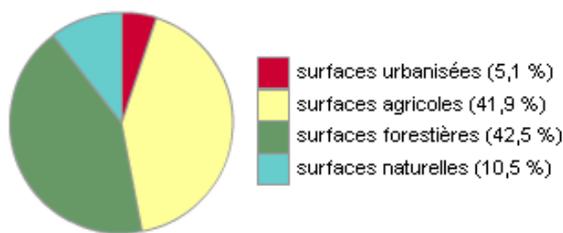
Les documents d'urbanisme sur le territoire (décembre 2011)



Il serait opportun de retravailler les documents d'urbanisme sur les bourgs structurants : Argentat, St-Privat, Albussac, Monceaux-sur-Dordogne, Servières-le-Château et St-Martin-la-Méanne.

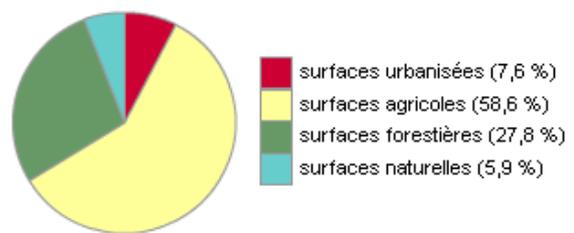
◆ LA CONSOMMATION DE L'ESPACE

Occupation du sol (territoire Argentat - St Privat)



source : MAJIC 2008 - DGFIP

Occupation du sol [limousin]



source : MAJIC 2008 - DGFIP

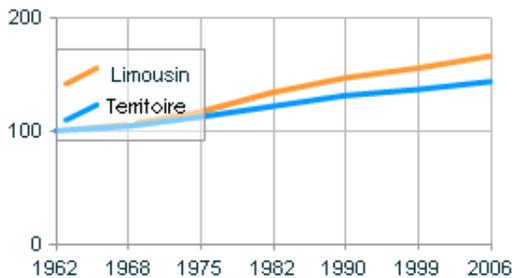
Le territoire étudié est avant tout un territoire où les espaces forestiers, agricoles et naturels restent importants et préservés.

Le territoire est faiblement urbanisé mais il est toutefois concerné par la surconsommation de l'espace. En effet, la surface des parcelles des constructions neuves (1800 à 1900 m<sup>2</sup> en moyenne sur les 20 dernières années) est plus importante que la moyenne régionale en sachant que la surface moyenne des terrains en Limousin (1700m<sup>2</sup> en moyenne sur les 20 dernières années) arrive en 2ème position au niveau national.

L'augmentation de la tache urbaine est liée à plusieurs facteurs: la surconsommation du foncier, le desserrement des ménages, l'augmentation des logements vacants et des résidences secondaires. Même si cette problématique n'est pas une grave menace pour le territoire, il est important de prendre en compte l'aspect irréversible du phénomène sur les paysages et le potentiel agricole.

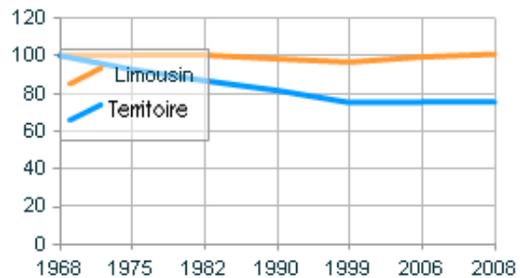
Les espaces urbanisés ont augmenté depuis 1962 alors que la population a diminué jusqu'en 1999, date depuis laquelle elle reste stable.

Evolution par année de la tache urbaine base 100 en 1962



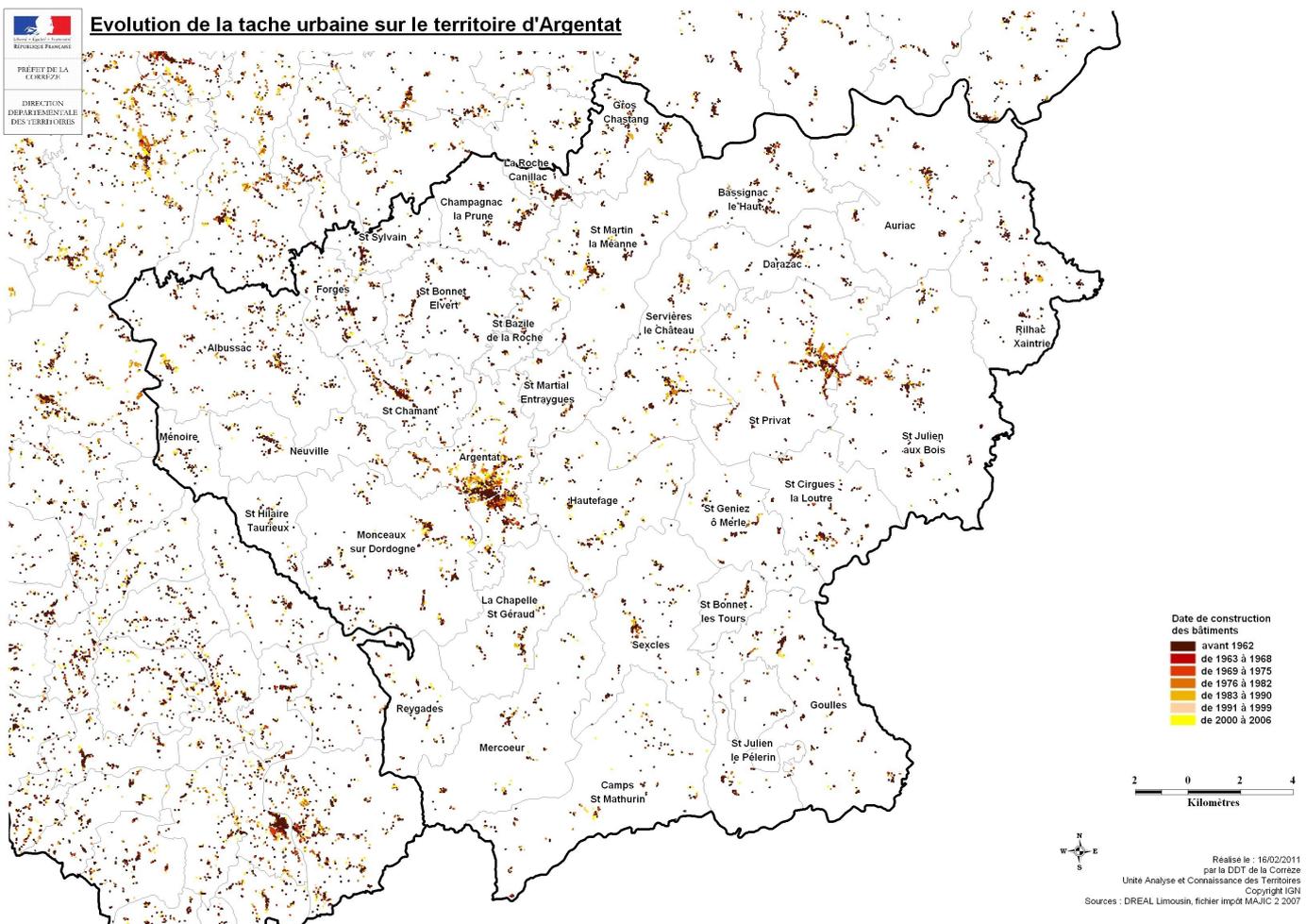
source : Dreal Limousin - MAJIG 08 DGFIP - IGN BD Parcellaire

Evolution par année de la population depuis 1962 base 100 en 1962



source : Insee - recensements de la population

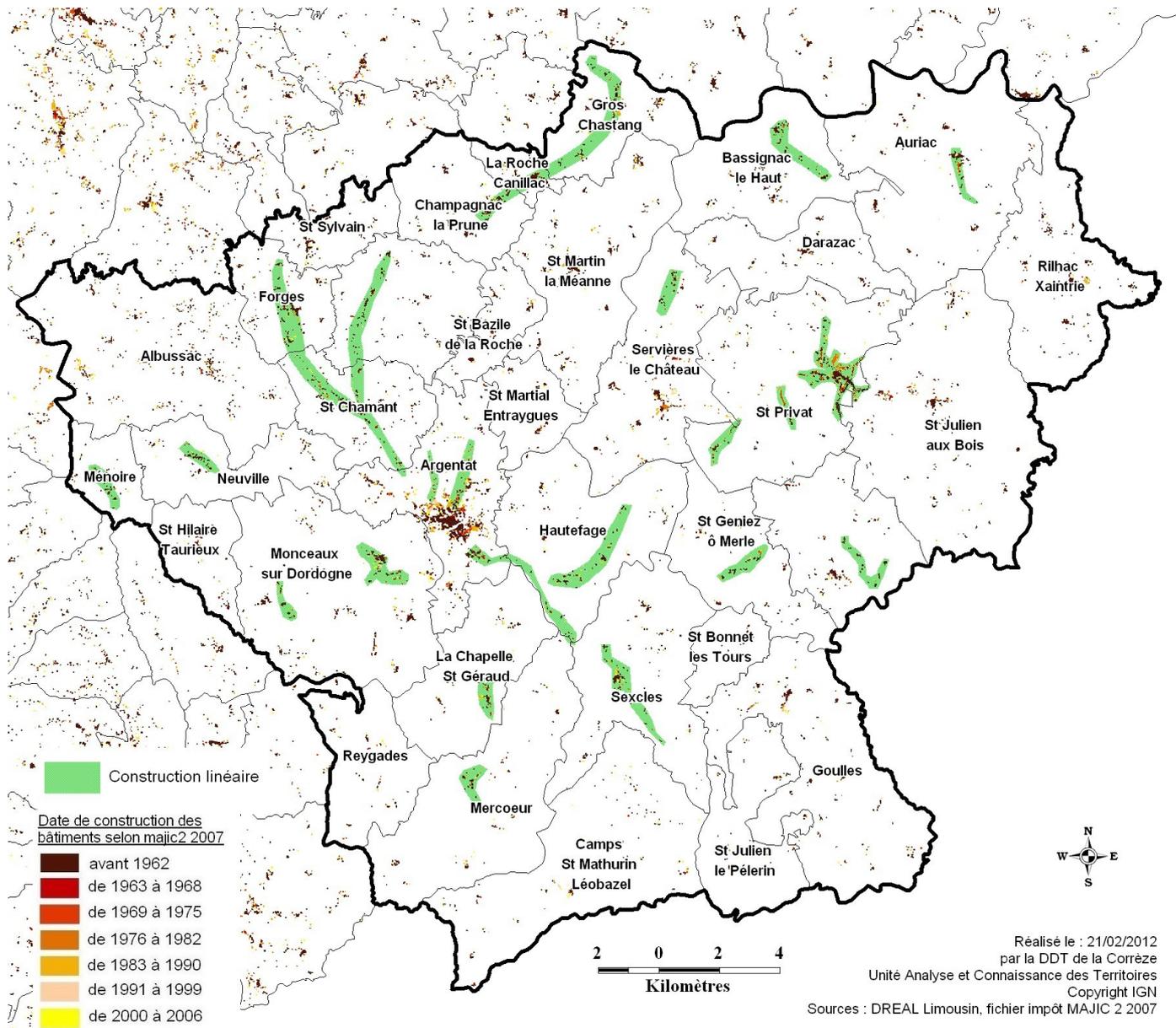
## ◆ L'URBANISATION



Sur l'ensemble du territoire, l'urbanisation reste assez bien maîtrisée même si on peut constater une

urbanisation plutôt linéaire.

Cette forme d'urbanisation est ancienne mais génère au fur et à mesure des problèmes de sécurité routière et nuit à la création d'espaces publics, indispensables à la création du lien social. Il est souhaitable d'organiser les espaces à bâtir afin de diminuer la taille des parcelles à bâtir.



### Constat

Peu de communes possèdent un document d'urbanisme.

Une surface urbanisée faible mais une consommation d'espace importante.

Une urbanisation plutôt linéaire sur l'ensemble du territoire.

### Enjeux

Retravailler les documents d'urbanisme sur les bourgs structurants ; Argentat, St-Privat.

Stopper l'urbanisation linéaire, densifier les bourgs et organiser les espaces à bâtir (ex : lotissements, ...).

Maîtriser l'urbanisation pour protéger les potentiels agricole, forestier et naturel.

## 5. LA CULTURE ET LE PATRIMOINE

Le patrimoine architectural local du territoire est très riche et participe à l'attrait du territoire. La maison du patrimoine à Argentat est un espace muséographique qui présente un programme archéologique et historique de la localité d'Argentat. L'évolution est présentée au travers d'une exposition harmonisant panneaux thématiques et matériels **archéologiques** issus du **site gaulois** du Puy-du-Tour, de la **villa gallo-romaine** du **Longour** et de l'**époque médiévale**.

### ◆ MONUMENTS HISTORIQUES CLASSÉS OU INSCRITS

Ils sont très nombreux sur le territoire :



**Albussac** : église – choeur et chapelle nord  
**Argentat** : Château du Bac – façades et toitures du château et de son colombier ; granges-étables juxtaposées de l'Hospital ; manoir de l'Eyrial – façades et toitures ; menhir dit le Grave de Roland.  
**Auriac** : église.  
**Bassignac-le-Haut** : croix couverte de l'ancien cimetière, sur la place publique ; croix de chemin dite de l'Ouradour ; croix de 12s dite du Cirieux ; église.

**Camps-St-Maurin-Léobazel** : église.

**La-Chapelle-St-Géraud** : église.

**Goules** : tours de Carbonnières (ruines).

**Hautefage** : église.

**Mercoeur** : église.

**Monceaux-sur-Dordogne** : fortification gauloise du Puy-du-Tour.

**Neuville** : église.



**Rilhac-Xaintrie** : château, à l'exclusion du bâtiment du 19s qui lui est adossé.

**La-Roche-Canillac** : église.

**St-Bonnet-les-Tours-de-Merle** : Château du Rieux

**St-Chamant** : église- clocher.

**St-Cirgues-la-Loutre** : église.

**St-Geniez-ô-Merle** : château de Merle (restes) ; croix de chemin à Rouzeyrol ; église.

**St-Martial-Entraygues** : église.

**St-Martin-la-Méanne** : croix de chemin située à la sortie du bourg.

**Servières-le-Château** : chapelle de Glény.



Une inspection de l'état sanitaire des monuments historiques est en cours afin de déterminer les travaux d'entretien les plus urgents à effectuer. La rénovation de ce patrimoine permettrait de maintenir le tissu artisanal.

### ◆ SITES INCRITS OU CLASSÉS

**En site inscrit**, les travaux susceptibles d'affecter l'espace sont soumis à l'avis de l'architecte des Bâtiments de France.

**Le classement** offre une protection renforcée en interdisant, sauf autorisation spéciale, la réalisation de tous travaux tendant à modifier l'aspect du site.

La diversité et la richesse de ces sites sont un atout important pour ce territoire. :

**Albussac** : ensemble formé par les cascades de Murel ; Puy de Roche de Vic ; site des cascades de la Vierge.

**Albussac et Forgès** : site des cascades de Murel et Saut de la Prade.

**Argentat** : rives de la Dordogne, comprenant le sol, les plantations, les façades, élévations et toitures des immeubles bâtis et le plan d'eau de la Dordogne et son affluent dans la traversée du périmètre défini.



**Rilhac-Xaintrie** : château, parc et abords.

**La-Roche-Canillac et St-Martin-la-Méanne** : ensemble formé par le bourg de la Roche et château de Chazal.

**St-Bonnet-les-Tours-de-Merle** : château du Rieux et ses abords.

**St-Chamant** : château de Soulages et son parc.

**St-Geniez-ô-Merle** : ruines féodales de Merle et leurs abords.

**St-Martial-Entraygues** : château de Gibanel et ses abords.

**St-Privat** : ensemble formé par le plan d'eau et les abords immédiats de l'étang de Malesse.

**Servières-le-Château** : chêne centenaire devant le Préventorium.



**La vallée de la Dordogne d'Argentat à Beaulieu-sur-Dordogne** traverse les communes d'Argentat, La-Chapelle-St-Géraud, Hautefage, Monceaux-sur-Dordogne, Neuville, Reygades et St-Hilaire-Taurieux.

**Vallée de la Maronne** : Goulles, Hautefage, St-Bonnet-les-Tours-de-Merle, St-Geniez-ô-Merle et Sexcles.

La Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) du Limousin souhaite qu'une AVAP (aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine) soit créée à Argentat.

## ◆ MILIEU ASSOCIATIF

### ASSOCIATIONS CULTURELLES :

- **"Le Cercle des amis des Arts d'Argentat"** : rencontre régulière pour la pratique de l'art et les discussions techniques principalement dans les domaines de la peinture et du dessin.
- **Société archéologique et historique du pays d'Argentat** :
- **Les Artistes d'Argentat**
- **Association bibliothèque et culture**

Bien d'autres associations dont certaines sur la musique, le folklore, le théâtre.

### ASSOCIATIONS SPORTIVES

Basket, canoë kayak, cyclisme, danse, équitation, escrime, cheval, football, gymnastique, pétanque, randonnée, rugby, skate, sports de combat, tennis, tennis de table, volley, vol libre, chasse, pêche.

## ASSOCIATIONS DIVERSES

- **Club ornithologique d'Argentat** : a pour activité principale l'élevage amateur de tous les oiseaux de cages, parcs et volières ; assurer la défense et la sauvegarde des oiseaux indigènes en France ; promotion des oiseaux d'élevage par tous moyens légaux à sa disposition (organiser des expositions, bourses, concours, etc.).
- **Les chevaux lourds de la Xaintrie et du pays d'Argentat**
- **la chorale des Gabariers**
- **les échos limousins d'Argentat**
- **Associations familiales.**

## PISCINES MUNICIPALES

Le centre aqua-récréatif d'Argentat et la piscine chauffée de Bassignac-le-Haut ouverts en période estivale.

Une piscine couverte et chauffée à Saint-Martin-la-Méanne ouverte toute l'année.

## MANIFESTATIONS CULTURELLES

- Le festival des gorges hurlantes à Camps-St-Mathurin-Léobazel.
- Le festival coquelicot, la Rencontre des Arts, le Festival de Musique, la Foire des Potiers, la Fête de l'Air à Argentat.

## MANIFESTATIONS SPORTIVES

**Kenny festival à Reygades** : c'est le plus grand rassemblement de pilotes de motocross en Europe. Il réunit tous les âges, tous les niveaux amateurs, ligue, national.

Chaque année la manifestation accueille 600 pilotes répartis entre 17 catégories.

Il est prévu la création d'une médiathèque intercommunale qui devrait ouvrir à Argentat en 2013.

### Constat

Un patrimoine culturel et historique important.

De nombreux monuments historiques remarquables.

Une vie culturelle dynamique.

### Enjeux

Préserver et valoriser le patrimoine architectural sur tout le territoire pour renforcer son attractivité sur le plan touristique et culturel et maintenir le tissu artisanal.

Contribuer à la transmission aux générations futures de ce patrimoine.

Transmettre les savoir-faire et les techniques afférentes au bâti ancien (ex: lauze).

Créer une AVAP (aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine) sur Argentat.

Soutenir la vie culturelle.

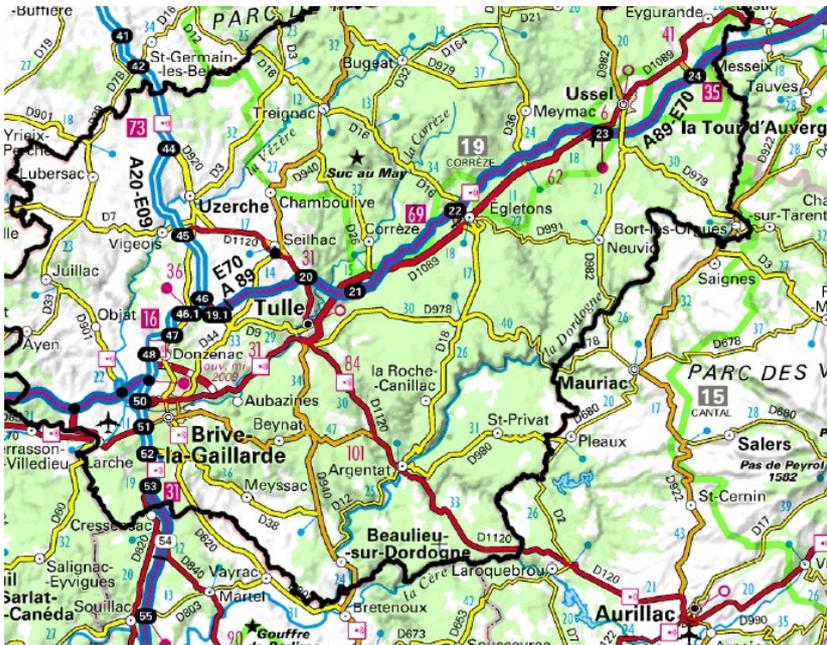
## DIMENSION SOCIALE : ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

FORCES	FAIBLESSES
Un relief qui permet de préserver le paysage.	Éloignement géographique des pôles urbains et des grandes infrastructures.
Richesse du patrimoine bâti et culturel sur tout le territoire.	Le relief augmente les temps de parcours. Absence de desserte par les transports en commun des communes les plus rurales.
Très forte implication du milieu associatif	Très faible densité de la population. Structure démographique vieillissante.
	Revenus très faibles sur le territoire et notamment sur le canton de Mercoeur
	Pas de professionnels de santé sur le canton de Mercoeur. Peu d'établissements d'accueil pour personnes âgées. Offre insuffisante pour les malades d'Alzheimer.
Des écoles bien équipées : elles bénéficient toutes du plan école numérique rurale. Stabilité géographique des enseignants.	Le relief et l'éloignement sont un frein à la poursuite des études. Niveau de formation faible : seulement 30% de la population active a le baccalauréat.
	Plus de la moitié du parc des résidences principales date d'avant 1949 ce qui entraîne des consommations énergivores. Les communes où le nombre de résidences secondaires est important pourraient avoir des difficultés à maintenir un minimum de services et de ce fait entraîner une baisse du nombre de résidences principales.
OPPORTUNITES	MENACES
Solde migratoire positif sur de petites communes.	Baisse continue de la population sur Argentat. Augmentation de la population âgée. Manque d'attractivité du territoire pour les jeunes.
Attirer de jeunes professionnels de santé. Des dispositifs d'aide permettant de mettre en place des services pour répondre aux besoins des personnes âgées.	Le vieillissement des professionnels de santé.
	Pérennité des services publics dans le milieu rural.
Les personnes âgées sont une source de revenus vitale pour les territoires. Cette classe d'âge, en constante augmentation par le besoin d'activités nouvelles qu'elle génère et sa consommation, est porteuse de création de nouveaux gisements d'emplois.	Développement de la précarité.
Retravailler les documents d'urbanisme sur les bourgs structurants. Rénover le parc de logements anciens.	Répercussion de la progression des résidences secondaires dans la vie sociale et sur la présence des services. Une surconsommation de l'espace par l'urbanisation.

### III. LA DYNAMIQUE ECONOMIQUE

#### 1. LES DESSERTES DU TERRITOIRE

##### ◆ PAR ROUTE



Le territoire étudié est traversé par la RD 1120 qui relie Limoges à Aurillac et la RD 980 vers Mauriac.

L'autoroute A20 est à 50km d'Argentat et l'A89 à 40km.

La RD 1120 est un axe prioritaire pour la liaison vers la station d'hiver du Lioran. Elle sert également d'axe intermédiaire pour l'accès vers Paris par l'A20 gratuite.

Du fait du relief tourmenté, le réseau routier interne correspond à des routes de zone de montagne.

##### ◆ PAR AVION :

Aéroport Brive-Vallée de la Dordogne à 80 km d'Argentat.

Aéroport de Limoges Bellegarde à environ 150 km d'Argentat.

##### ◆ PAR LA SNCF :

Gares à Tulle et Brive respectivement à 30 km et 45 km.

Plusieurs aller/retour par jour entre Tulle et Argentat ainsi qu'entre Tulle et Beaulieu par la ligne autocar SNCF.

##### ◆ PAR BUS :

Ligne n°1 : Saint Privat-Argentat-Brive.

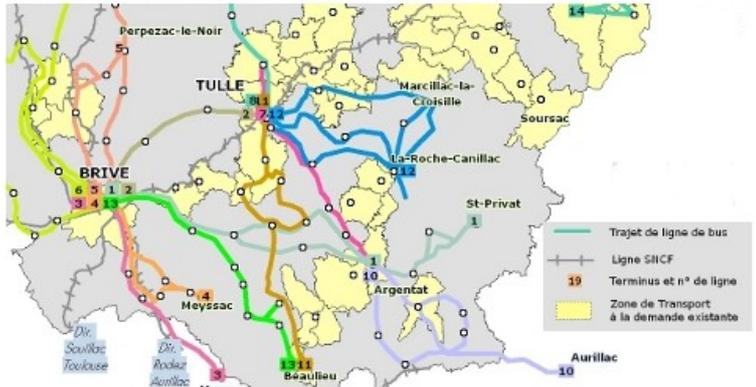
Ligne n°7 : Argentat-Tulle.

Ligne n°10 : Argentat-Aurillac

Ligne n°11 : Tulle-Beaulieu : dessert Ménoire et Albussac.

Ligne n°12 : Tulle-La Roche Canillac-Marcillac La croisille.

##### RESEAU DEPARTEMENTAL



#### Constat

Un territoire excentré par rapport aux grandes infrastructures. Des routes de desserte interne difficiles.

Les transports en commun sont peu adaptés aux usages autres que scolaires.

#### Enjeux

Conforter des transports en commun innovants vers les pôles de services et de commerces d'Argentat et de St-Privat.

Adapter les horaires de la ligne Argentat-Tulle aux besoins de la population.

Créer une aire de covoiturage à Argentat vers le pôle d'emploi de Tulle.

## 2. L'ACCESSIBILITÉ

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées prévoit la mise en accessibilité du cadre bâti, de la voirie, des espaces publics et des transports pour tous les citoyens y compris les personnes à mobilité réduite qui représentent plus du tiers de la population.

**Personnes à mobilité réduite** : personnes ayant des difficultés pour se déplacer, telles que par exemple, les personnes souffrant de handicaps sensoriels et intellectuels, les personnes en fauteuil roulant, les personnes handicapées des membres, les personnes de petite taille, les personnes âgées, les femmes enceintes, les personnes transportant des bagages lourds et les personnes avec enfants y compris les enfants en poussette.

La loi du 11 février 2005 impose des obligations de mise en conformité de **l'existant** dans les domaines suivants avec des dates butoir :

- ◆ transports publics : 11/02/2008,
- ◆ établissements recevant du public : 01/01/2015

Le conseil général est la seule autorité organisatrice des transports interurbains sur le territoire (transport départemental).

Un schéma départemental des déplacements dans lequel est intégrée l'accessibilité est en cours pour :

- ◆ promouvoir et valoriser des transports collectifs adaptés aux territoires et prenant en compte les attentes des usagers,
- ◆ favoriser l'inter modalité et les changements de pratique de déplacements,
- ◆ communiquer et donner une meilleure lisibilité du réseau et de la politique du conseil général en matière de transports,
- ◆ développer la coopération et la collaboration avec les acteurs du transport et de nouveaux partenaires.

Actuellement aucun point d'arrêt n'est accessible aux personnes à mobilité réduite. Certains le deviendront après la mise en place du schéma. Le matériel roulant sera accessible dès qu'il sera renouvelé.

Le conseil général a créé en 2003 le service Handimobile qui sert de mode de transport de substitution sur toute la Corrèze.

En ce qui concerne la voirie et les espaces publics, seuls les plans communaux de mise en accessibilité (PAVE) sont obligatoires. Il n'y a pas d'obligation de mise en accessibilité tant qu'il n'y a pas de travaux exécutés.

Le PAVE permet :

- ◆ d'analyser les dysfonctionnements,
- ◆ d'établir les solutions techniques
- ◆ de programmer les travaux de mise en accessibilité.

En Corrèze, les 2/3 des communes ont établi un PAVE.  
Sur le territoire, presque toutes les communes l'ont établi.

mise à jour : 29/07/2011

**Etat d'avancement des Plans de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics**

Nom de la commune	Agence de la DDT	Commune Informée par DDEA / DDT	Délib. C.M. de lancement de l'étude	Etude réalisée par
ALBUSSAC	AMC	X	(OUI)	BE
ARGENTAT	AMC			BE
AURIAC	AMC	X	OUI	BE
BASSIGNAC-LE-HAUT	AMC	X	08/12/09	BE
CAMPS-SAINT-MATHURIN-LEOBAZEL	AMC	X	(OUI)	BE-PACT
CHAMPAGNAC-LA-PRUNE	AMC	X	OUI	DDT
LA CHAPELLE-SAINT-GERAUD	AMC	X	(OUI)	BE
DARAZAC	AMC	X	OUI	BE
FORGES	AMC	X	OUI	BE
GOULLES	AMC	X	OUI	Régie commune
GROS-CHASTANG	AMC	X	OUI	
HAUTEFAGE	AMC	X	OUI	BE
MENOIRE	AMC	X	(OUI)	BE
MERCOEUR	AMC	X	OUI	BE
MONCEAUX-SUR-DORDOGNE	AMC	X	(OUI)	BE
NEUVILLE	AMC	X	(OUI)	BE
REYGADES	AMC	X	(OUI)	BE
RILHAC-XAINTRIE	AMC	X	OUI	BE
LA ROCHE-CANILLAC	AMC	X	OUI	Régie commune
SAINT-BAZILE-DE-LA-ROCHE	AMC	X	OUI	DDT
SAINT-BONNET-ELVERT	AMC	X	(OUI)	BE
SAINT-BONNET-LES-TOURS-DE-MERLE	AMC	X	OUI	DDT
SAINT-CHAMANT	AMC	X	OUI	BE
SAINT-CIRGUES-LA-LOUTRE	AMC	X	OUI	BE
SAINT-GENIEZ-O-MERLE	AMC	X	OUI	BE
SAINT-HILAIRE-TAURIEUX	AMC	X	(OUI)	BE
SAINT-JULIEN-AUX-BOIS	AMC	X	OUI	BE
SAINT-JULIEN-LE-PELERIN	AMC	X	21/12/09	BE
SAINT-MARTIAL-ENTRAYGUES	AMC	X	(OUI)	BE
SAINT-MARTIN-LA-MEANNE	AMC	X		BE réalisé
SAINT-PRIVAT	AMC	X	OUI	BE

Source DDT 19/SAET

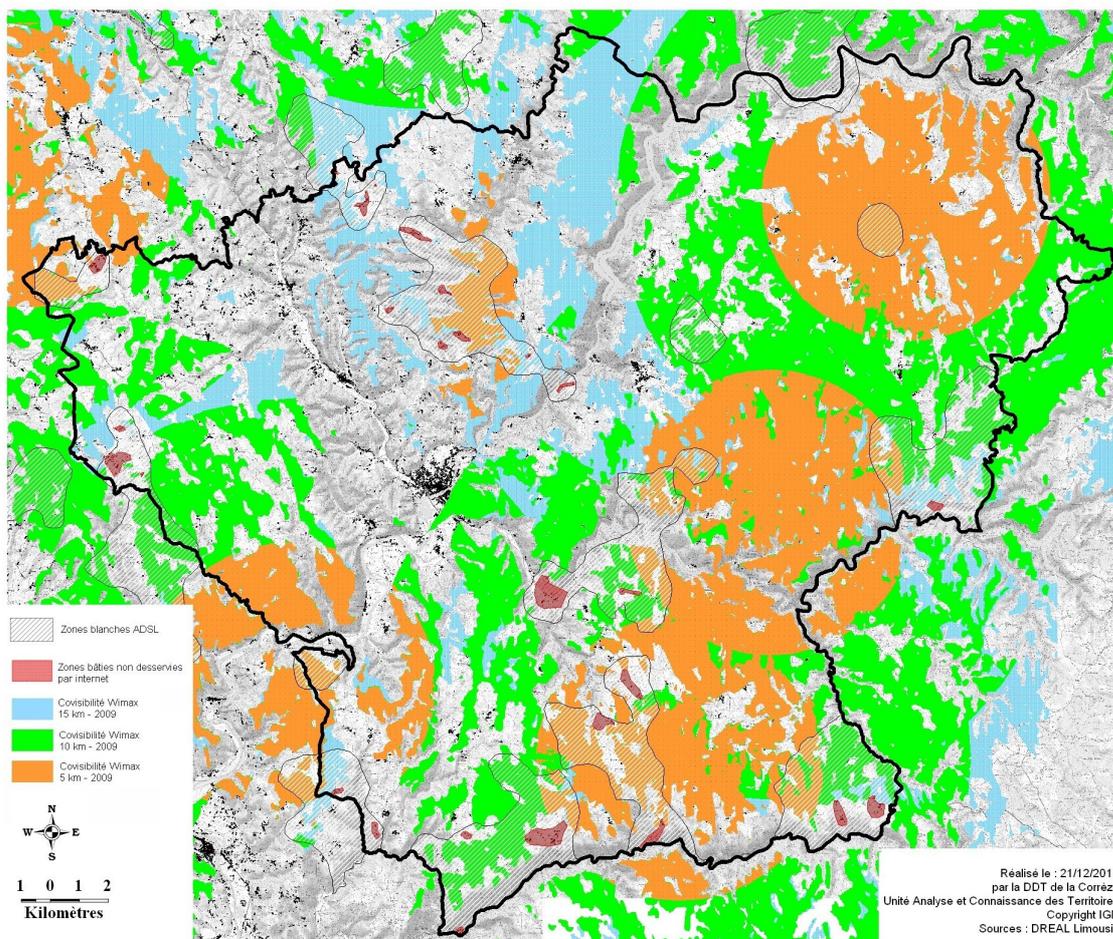
**Pour toutes les créations ou aménagements neufs de voirie et d'espaces publics, les établissements recevant du public neufs ou créés par changement de destination, la réglementation est appliquée depuis 2007.**

### 3. L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Le Limousin a élaboré très tôt sa propre stratégie d'aménagement numérique du territoire. Un plan ambitieux conçu au travers d'un réseau d'initiative publique (RIP) unique en son genre en Europe. Ce réseau, baptisé DORSAL, a permis l'irrigation de l'ensemble du territoire Limousin en haut débit. Il a été mis en place dans le cadre d'une délégation de service public, confié à AXIONE Limousin : plus de 1000 km de fibre optique ont été déployés et 300000 foyers limousins ont aujourd'hui accès à l'internet haut débit.

Sur le territoire, la majorité des secteurs d'habitat et d'activités sont couverts.

Toutefois, de vastes zones bénéficient seulement d'un débit ADSL <2 mégabits et **il existe encore des zones blanches ADSL sur le territoire** (carte ci-dessous).



Le Wimax permet aux entreprises et aux particuliers de se connecter à Internet haut-débit grâce à une antenne qui communique par ondes hertziennes via une station de base située à plusieurs kilomètres.

Ce terme est également employé comme label commercial, à l'instar du Wi-fi. Plus efficace que le Wi-fi, le Wimax se distingue par un meilleur confort d'utilisation, autorisant l'accès Internet en fixe ou en mobile.

Le WIMAX permet le désenclavement numérique, enjeu majeur de l'aménagement du territoire en ouvrant l'accès à de nouveaux services qui jouent un rôle de développement économique, social et

culturel des territoires. Les répercussions immédiates ou futures du déploiement des réseaux haut débit concernent des secteurs aussi variés que vitaux : la compétitivité des entreprises, l'éducation, la formation, la santé, la simplification administrative, l'accueil touristique.

Malgré l'implantation de plusieurs pylônes sur le territoire, du fait du relief difficile, il reste encore des zones bâties non desservies (zones rouges sur la carte) qui pénalisent les entreprises, les agriculteurs et les élèves.

#### Constat

Plusieurs zones blanches ADSL dont certains secteurs bâties non desservis par le Wimax.

#### Enjeu

Structurer l'action publique pour résorber les zones blanches ADSL pour la desserte numérique, notamment dans les zones habitées. **Le déploiement numérique est essentiel sur ce territoire pour le développement local** (entreprises, agriculteurs et élèves) : il pourrait compenser la difficile desserte routière.

#### 4. L'EMPLOI

La population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs de 15 à 64 ans. Ne font pas partie de la population active les personnes qui, bien que s'étant déclarées au chômage, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi.

La proportion d'actifs augmente de 4,5% entre 1999 et 2008 sur le territoire ce qui reste inférieur à la moyenne départementale. Cela peut s'expliquer par la proportion plus importante de retraités sur le territoire.

##### Population de 15 à 64 ans par type d'activité

	2008		1999		Evolution 1999/2008 en %	
	Territoire	Corrèze	Territoire	Corrèze	Territoire	Corrèze
Population de 15 à 64 ans	7161	149083	7278	143072	-117	6011
<b>Actifs en %</b>	69,6%	71,8%	65,1%	69,3%	4,5%	2,50%
<b>Dont :</b>						
actifs ayant un emploi en %	64,7%	66,0%	59,5%	61,9%	5,2%	4,10%
chômeurs en %	4,9%	5,8%	5,6%	7,1%	-0,7%	-1,30%
<b>Inactifs en %</b>	30,4%	28,2%	34,9%	30,7%	-4,5%	-2,50%
<b>Dont :</b>						
élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	5,3%	8,2%	7,8%	9,8%	-2,5%	-1,60%
retraités ou préretraités	15,5%	11,3%	13,3%	10,1%	2,2%	1,20%
autres inactifs	9,6%	8,7%	13,8%	10,8%	-4,2%	-2,10%

Insee, RP1999 et 2008 exploitations principales

Le terme « autres inactifs » englobe les hommes et femmes au foyer, les personnes en incapacité de travailler.

Sur le territoire, le nombre d'emplois augmente de 3,5% entre 1999 et 2008; il passe de 3885 à 4020 emplois. Il est toutefois inférieur au nombre d'actifs du territoire : 4984 soit 80 emplois pour 100 actifs. L'augmentation du nombre d'emplois est inférieure aux moyennes départementale (+ 12%) et régionale (+10%).

Le secteur n'est pas très dynamique en terme d'emplois malgré une légère hausse.

En moyenne, par rapport au nombre d'emplois sur le territoire, 53% des emplois sont occupés par des actifs qui résident sur la commune ce qui est supérieur à la moyenne départementale (44%).

Les actifs trouvent majoritairement à s'employer sur leur commune mais cette tendance est à la baisse.

## EMPLOI ET ACTIVITE

COMMUNES	Nombre d'emplois dans la zone			Actifs de la commune ayant un emploi sur la commune			Actifs de la commune avec emploi autre commune, dépt, etc...		
	1999	2008	évolution en %	1999	2008	évolution en %	1999	2008	évolution en %
Argentat	1621	1776	9,6%	853	789	-7,5%	293	392	33,8%
St-Privat	385	387	0,5%	217	216	-0,5%	184	229	24,5%
Servières-le-Château	319	314	-1,6%	148	126	-14,9%	89	136	52,8%
Albussac	136	143	5,0%	114	112	-1,8%	132	168	27,3%
Monceaux-sur-Dordogne	91	110	20,9%	66	72	9,1%	158	190	20,3%
St-Chamant	128	109	-14,8%	57	50	-12,3%	119	159	33,6%
Rilhac-Xaintrie	90	101	12,2%	78	66	-15,4%	55	47	-14,5%
St-Julien-aux-Bois	85	101	18,8%	67	64	-4,5%	106	112	5,7%
Mercoeur	86	96	11,6%	68	56	-17,6%	25	48	92,0%
Goullès	78	86	10,3%	68	61	-10,3%	43	73	69,8%
St-Martin-la-Méanne	73	76	4,1%	53	42	-20,8%	49	76	55,1%
Camps-St-Mathurin	82	68	-17,4%	62	59	-4,8%	33	46	39,4%
Hautefage	65	60	-7,7%	40	36	-10,0%	76	91	19,7%
Auriac	60	50	-16,6%	49	39	-20,4%	25	31	24,0%
La-Chapelle-St-Géraud	43	49	14,0%	35	28	-20,0%	57	57	0,0%
Reygades	50	43	-14,0%	41	31	-24,4%	28	47	67,9%
Sexcles	41	43	4,9%	36	33	-8,3%	44	43	-2,3%
St-Geniez-ö-Merle	54	41	-24,1%	15	13	-13,3%	21	28	33,3%
La-Roche-Canillac	57	40	-29,8%	14	13	-7,1%	28	44	57,1%
Bassignac-le-Haut	36	36	0,0%	29	27	-6,9%	35	34	-2,9%
Forgès	38	32	-15,8%	28	21	-25,0%	77	74	-3,9%
Neuville	31	32	3,2%	23	27	17,4%	45	51	13,3%
St-Julien-le-Pèlerin	38	28	-26,3%	33	26	-21,2%	15	25	66,7%
Menoire	15	25	66,7%	11	14	27,3%	18	22	22,2%
St-Bonnet-Elvert	17	24	41,2%	12	17	41,7%	39	45	15,4%
Champagnac-la-Prune	25	23	-8,1%	22	16	-27,3%	29	45	55,2%
St-Bazile-de-la-Roche	25	22	-12,0%	22	17	-22,7%	30	46	53,3%
St-Cirgues-la-Loutre	33	22	-33,3%	27	19	-29,6%	36	45	25,0%
Gros-Chastang	13	20	53,8%	10	10	0,0%	31	31	0,0%
St-Sylvain	17	18	5,9%	12	8	-33,3%	32	39	21,9%
St-Hilaire-Taurieux	17	16	-5,9%	13	14	7,7%	17	21	23,5%
Darazac	19	14	-26,3%	17	12	-29,4%	23	32	39,1%
St-Martial-Entraygues	7	9	28,6%	7	8	14,3%	12	25	108,3%
St-Bonnet-Tours-de-Merle	10	6	-40,0%	7	6	-14,3%	6	5	-16,7%
<b>TERRITOIRE</b>	<b>3885</b>	<b>4020</b>	<b>3,5%</b>	<b>2354</b>	<b>2148</b>	<b>-8,8%</b>	<b>2010</b>	<b>2557</b>	<b>27,2%</b>
<b>CORREZE</b>	<b>89915</b>	<b>100870</b>	<b>12,2%</b>	<b>45473</b>	<b>43921</b>	<b>-3,4%</b>	<b>43548</b>	<b>55811</b>	<b>28,2%</b>
<b>LIMOUSIN</b>	<b>271210</b>	<b>298300</b>	<b>10,0%</b>	<b>142301</b>	<b>138187</b>	<b>-2,9%</b>	<b>129199</b>	<b>159893</b>	<b>23,8%</b>

Source INSEE RP 1999 et 2008

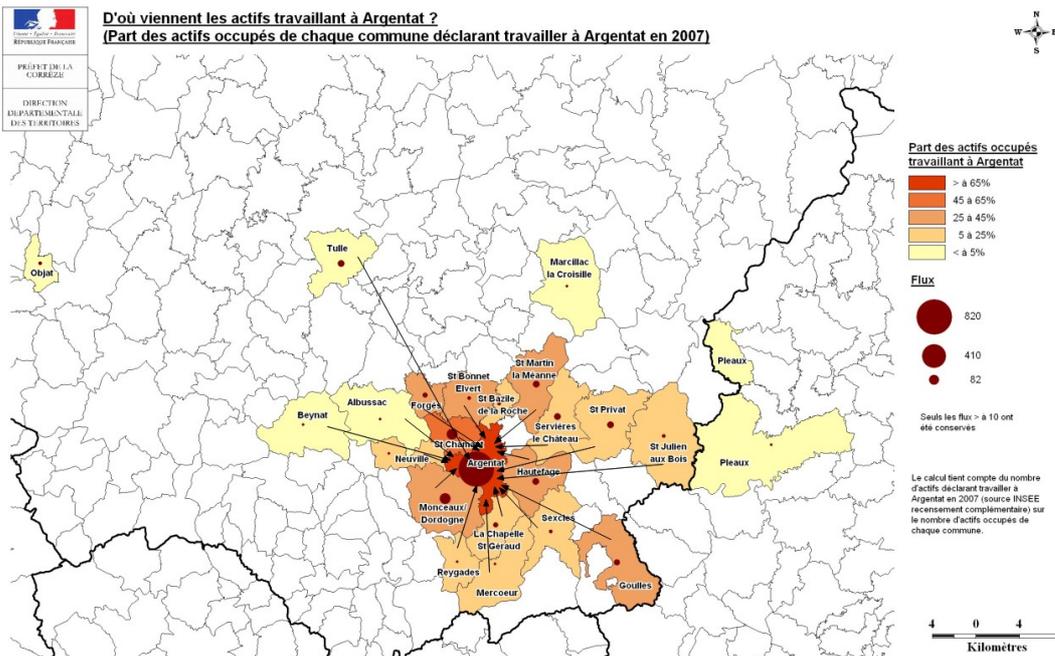
L'indice de concentration d'emplois est égal à 0,87 sur le territoire. Il est supérieur ou égal à 1 sur 3 communes : Argentat = 1,52; St-Geniez-ô-Merle = 1 et Servières-le-Château = 1,21.

Il est de 1 au niveau du département et de la région.

L'indice de concentration de l'emploi ou taux d'attraction de l'emploi désigne le rapport entre le nombre d'emplois offerts dans une commune et les actifs ayant un emploi qui résident dans la commune. On mesure ainsi l'attraction par l'emploi qu'une commune exerce sur les autres.

Le nombre d'actifs ayant un emploi dans leur commune de résidence diminue ce qui entraîne une augmentation des navettes journalières.

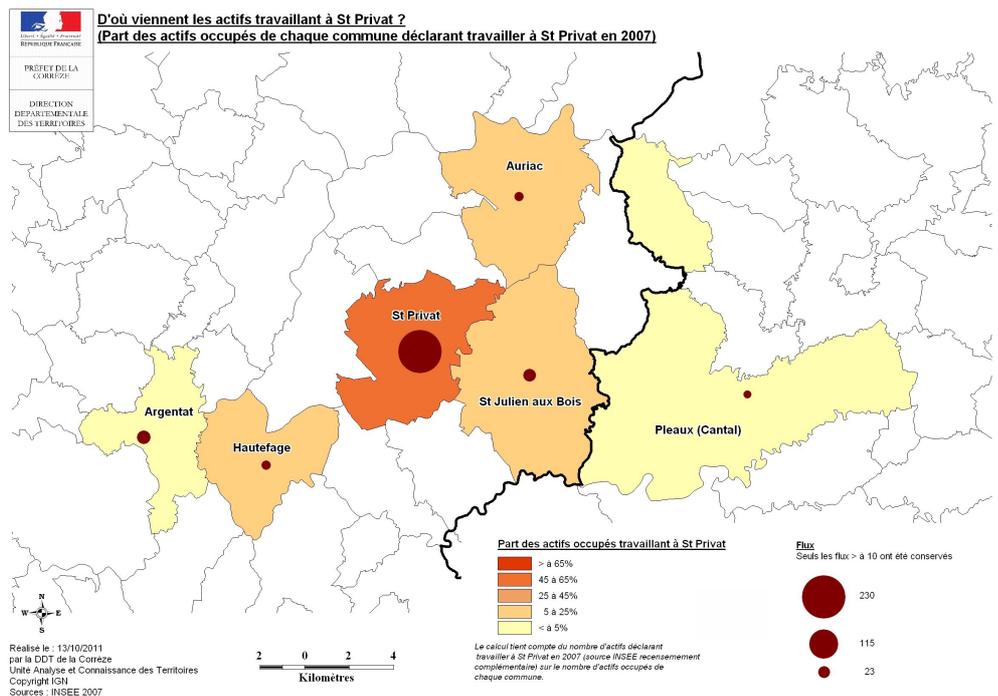
## FLUX DES ACTIFS PAR RAPPORT AUX COMMUNES D'ARGENTAT, ST-PRIVAT ET SERVIÈRES-LE-CHÂTEAU QUI OFFRENT LE PLUS GRAND NOMBRE D'EMPLOIS SUR LE TERRITOIRE.

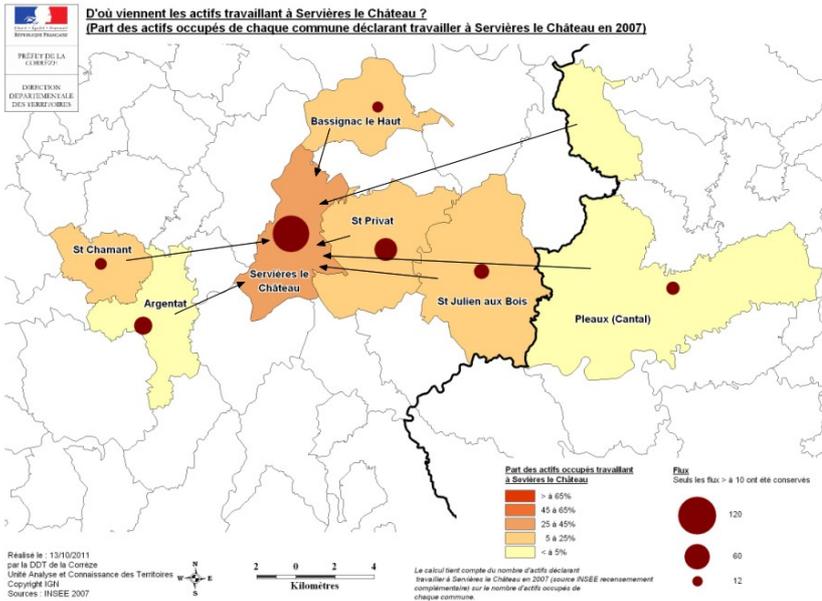


La majorité des actifs qui travaillent sur la commune d'Argentat sont les résidents de la commune et des communes du territoire.

Les actifs d'Argentat qui n'y travaillent pas vont essentiellement à Tulle.

Les actifs de St-Privat travaillent essentiellement sur leur commune, mais aussi à Argentat, Servières-le-Château et Tulle. La commune de St-Privat attire des actifs d'Hautefage, St Julien-aux-Bois, Auriac et Argentat.





Les actifs de Servières-le-Château travaillent sur leur commune de résidence et également à Argentat, Tulle et Egletons. La commune de Servières-le-Château attire les actifs des communes de St-Privat, Argentat, St-Julien-aux-Bois, Bassignac-le-Haut, St-Chamant et Pleaux (Cantal).

Les communes de Saint-Privat et Servières-le-Château ont un rôle très local en terme d'emplois. Les autres aires d'influence en ce qui concerne l'emploi sont, hormis le territoire, essentiellement Tulle et Egletons. Les échanges d'actifs avec le Cantal sont très faibles.

### EQUIPEMENT AUTOMOBILE DES MENAGES

Nombre de ménages possédant au moins	TERRITOIRE			CORREZE			LIMOUSIN		
	1999	2008	évol	1999	2008	évol	1999	2008	évol
1 voiture	47,1%	45,3%	-1,8%	47,8%	46,2%	-1,6%	47,5%	46,5%	-1,0%
2 voitures ou plus	35,3%	40,6%	5,3%	35,8%	39,9%	4,1%	34,2%	37,8%	3,6%
<b>TOTAL</b>	<b>82,4%</b>	<b>85,9%</b>	<b>3,5%</b>	<b>83,6%</b>	<b>86,1%</b>	<b>2,5%</b>	<b>81,7%</b>	<b>84,3%</b>	<b>2,6%</b>

Source INSEE RP 1999 et 2008 exploitations principales

Le nombre de ménages possédant au moins 2 voitures augmente. L'équipement automobile des ménages devient équivalent à la moyenne corrézienne.

#### Constat

Le nombre d'emplois a légèrement augmenté entre 1999 et 2008 alors que la population est resté stable. Difficulté d'attirer des entreprises compte tenu de la distance par rapport aux autoroutes et aux axes routiers de zone de montagne.

La voiture est indispensable pour se déplacer sur ce territoire.

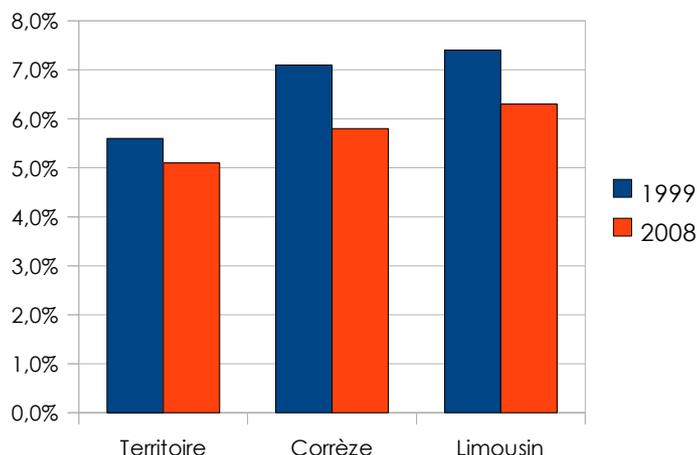
#### Enjeu

Créer une aire de covoiturage à Argentat vers le pôle d'emploi de Tulle.

## ◆ LE CHÔMAGE

Le taux de chômage correspond au pourcentage de chômeurs dans la population active. La population active correspond à l'ensemble des personnes entre 15 et 64 ans qui sont disponibles sur le marché du travail.

### NOMBRE DE CHOMEURS EN %



Entre 1999 et 2008, le nombre de chômeurs a diminué sur le territoire : 5,1% au lieu de 5,6%. Il a baissé de manière plus importante sur le département et la région (source Insee RP 1999 et 2008).

### DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS

	Catégorie ABC			Catégorie A		
	31/12/09	31/12/10	Évolution en %	31/12/09	31/12/10	Évolution en %
Canton d'Argentat	243	257	5,8%	134	146	9,0%
Canton de Mercoeur	71	76	7,0%	40	41	2,5%
Canton de La Roche Canillac	111	124	11,7%	62	77	24,2%
Canton de Saint Privat	108	109	0,9%	60	62	3,3%
<b>TOTAL</b>	<b>533</b>	<b>566</b>	<b>6,2%</b>	<b>296</b>	<b>326</b>	<b>10,1%</b>

Source: Pôle emploi, Dares, Statistiques du marché du travail

La catégorie A regroupe les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, n'ayant pas eu d'emploi.

La catégorie B regroupe les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte.

La catégorie C regroupe les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue.

## ◆ LE NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS

Définition INSEE : l'établissement est une unité d'exploitation ou de production localisée géographiquement, individualisée mais

dépendant juridiquement d'une entreprise. C'est le lieu où est exercée l'activité (magasin, atelier, entrepôt, ....).

SECTEURS	TERRITOIRE				CORREZE			
	Nombre d'établissements	Taux	Nombre de postes	Taux	Nombre d'établissements	Taux	Nombre de postes	Taux
Agriculture	738	44,2%	45	1,8%	7821	31,2%	6275	6,3%
Industrie	95	5,7%	557	22,4%	1477	5,9%	15472	15,5%
Construction	162	9,7%	220	8,9%	2189	8,7%	7933	8,0%
Commerce, transports et services divers	483	28,9%	682	27,5%	<b>10343</b>	<b>41,3%</b>	<b>36037</b>	<b>36,2%</b>
Dont commerce et réparation auto	141	8,4%	302	12,2%	3337	13,3%	--	--
Administration publique, enseignement, santé et action sociale	192	11,5%	<b>980</b>	<b>39,5%</b>	3211	12,8%	<b>33818</b>	<b>34,0%</b>
<b>TOTAL</b>	1670	100%	2484	100%	25041	100%	99535	100%

Source Insee, CLAP, champ ensemble des activités

Au 31 décembre 2008, le territoire compte 1670 établissements soit 7% du nombre d'établissements du département.

L'agriculture compte le plus grand nombre d'établissements mais le nombre d'emplois offerts se trouvent en plus grand nombre dans le secteur de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale. La proportion du nombre de postes dans l'industrie est plus importante qu'au niveau départemental.

## ◆ LES PRINCIPAUX EMPLOYEURS PRIVÉS DU TERRITOIRE

### Argentat

- DEYA (ex blocfer) : Fabrication de menuiserie / huisserie portes blocs /huisserie portes acoustiques ou thermiques portes planes en bois ; 150 à 200 employés.
- Viatech : nettoyage voirie; 30 à 40 employés.
- Centres commerciaux Super U et Casino : environ 30 employés par magasin.
- Terracol : travaux publics; 20 employés.
- FARGES matériaux : carrier; 20 employés.
- Flamary avec groupe Gedimat : carrier; 20 employés.
- BIGARD : viande; 32 employés.
- SA MANAUX : transporteur; 15 à 20 employés.
- Centre de maintenance des barrages : 15 à 20 employés.
- Les ateliers de Croisy (ESAT) : 15 à 20 employés; service agréé pour 47 personnes handicapées.
- IDEE : association d'insertion : 15 à 20 employés.
- VIRGIL industries : fabrication de menuiseries et fermetures métalliques; 10 employés.

### **Hautefage**

- SARL Bois de la Xaintrie (Scierie LEYGE) : fabrique de palettes/scierie, 10 à 20 employés.

### **Rilhac-Xaintrie**

- Fromagerie Duroux : 20 employés.

### **Saint-Chamant**

- SIBO : fabrication de meubles de cuisines; 30 employés.

### **Saint-Julien-aux-Bois**

- SA FABIE : fabrication industrielle de pâtisserie.

### **Saint-Privat**

- Ets DUCLAUX et fils : Sciage et rabotage du bois.
- Les cars de la Xaintrie : 20 employés.
- SPAR : alimentation; 15 à 20 employés.

Les barrages hydroélectriques du Gour Noir, de Hautefage, du Chastang, du Sablier, de Camps-St-Mathurin-léobazel sont également pourvoyeurs d'emploi et participent fortement aux retombées économiques sur le territoire.

Le projet d'installation de transfert d'énergie par pompage de Redenat devrait employer 600 à 700 personnes pendant la durée du chantier prévu sur 5 ans.

### **Constat**

Des emplois majoritairement dans le secteur de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale.

Une proportion d'emplois industriels supérieure à la proportion départementale.

Un grand nombre d'exploitations agricoles.

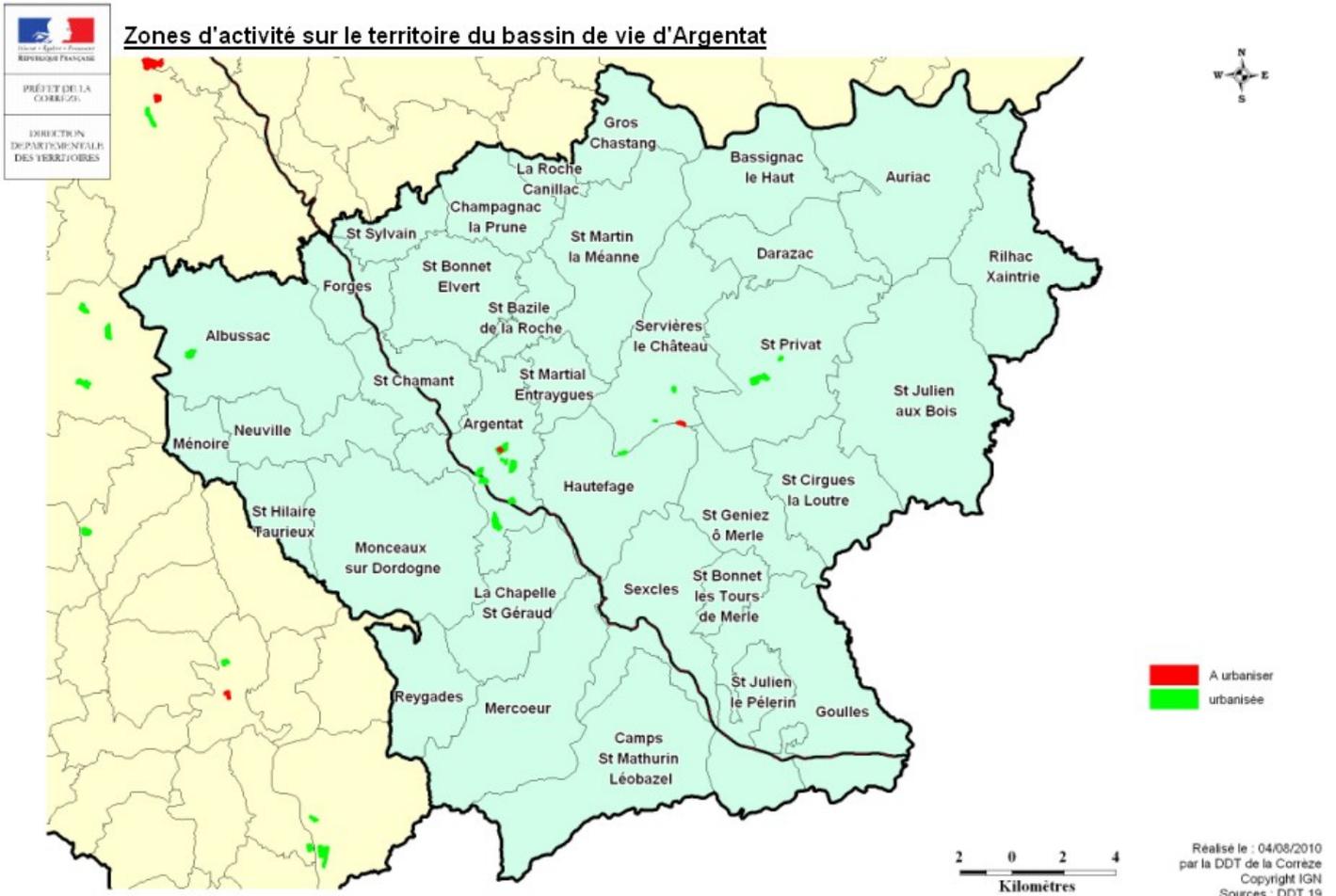
Les filières bois et agro-alimentaire sont bien représentées sur le territoire.

### **Enjeu**

Promouvoir et conforter les filières en place sur le territoire.

## ◆ LES ZONES D'ACTIVITÉS

Outil majeur de la politique de développement économique des collectivités, la zone d'activités est entendue comme " un espace aménagé selon une démarche volontariste par un agent économique en vue d'être commercialisé (vendu ou loué) à des entreprises (secteur marchand) ou à des organismes (secteur non marchand), afin que ceux-ci puissent exercer leur activité économique ". Sa finalité doit être de répondre au mieux aux besoins des entreprises autant pour les fixer durablement sur le territoire que pour les attirer lors de leur recherche d'un site d'implantation.



Elles sont de gestion communale et sont situées sur les communes de :

Albussac : 7 ha urbanisés.

Argentat : 39 ha urbanisés et 1,8 ha à urbaniser.

Servières-le-Château : 4,6 ha urbanisés et 3 ha à urbaniser.

Saint-Privat : 14 ha urbanisés.

Le territoire représente une très faible part de l'offre foncière de zones d'activités sur le département.

### Constat :

Les zones d'activité les plus importantes sont situées sur les communes d'Argentat et de St-Privat.

Aucune zone n'est totalement remplie. Toutes sont de gestion communale.

### Enjeux :

Eviter d'ouvrir de nouvelles zones d'activités tant qu'il reste des lots disponibles.

Si une nouvelle zone d'activités devait être créée sur le territoire, il serait souhaitable que la réflexion soit inter communale.

## 5. L'AGRICULTURE

Le territoire est classé dans le secteur du plateau sud est limousin du schéma départemental des structures agricoles. L'agriculture y est dynamique : le nombre de nouvelles installations est le plus élevé de la Corrèze sur les dix dernières années.

### EVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES ET DE LA SAU

	Nombre d'exploitations				Superficie Agricole Utilisée			
	2000	2005	2010	Évolution 2000/2010	2000	2005	2010	Évolution 2000/2010
Albussac	46	44	40	-13%	1690,06	1651,28	1796,20	6%
Argentat	13	9	8	-38%	483,92	354,54	300,92	-38%
Auriac	18	17	14	-22%	872,89	905,53	674,70	-23%
Bassignac-le-Haut	13	12	10	-23%	799,34	778,64	741,97	-7%
Camps-St-Mathurin	30	33	32	7%	1417,20	1379,53	1593,19	12%
Champagnac-la-Prune	10	10	9	-10%	287,77	308,13	420,15	46%
La-Chapelle-St-Géraud	23	20	19	-17%	663,15	647,58	696,54	5%
Darzac	7	5	4	-43%	453,97	413,18	286,54	-37%
Forgès	14	11	7	-50%	269,60	274,86	146,09	-46%
Goullès	35	31	28	-20%	1742,92	1713,81	1832,16	5%
Gros-Chastang	5	3	4	-20%	261,85	243,14	116,05	-56%
Hautefage	15	13	9	-40%	770,84	759,61	670,09	-13%
Menoire	9	6	3	-67%	263,13	264,76	122,71	-53%
Mercoeur	38	35	31	-18%	1152,55	1120,44	1161,68	1%
Monceaux-sur-Dordogne	49	43	34	-31%	1145,13	1153,98	1283,42	12%
Neuville	16	15	15	-6%	604,60	636,75	719,79	19%
Reygade	27	22	19	-30%	698,74	683,86	778,26	11%
Rilhac-Xaintrie	25	23	22	-12%	1371,10	1396,02	1700,68	24%
La-Roche-Canillac	1	1	1	0%	56,36	54,79	13,60	-76%
St-Bazile-de-la-Roche	5	5	2	-60%	137,71	115,12	70,97	-48%
St-Bonnet-Elvert	14	8	8	-43%	347,28	301,91	348,88	0%
St-Bonnet-Tours-de-Merle	6	4	4	-33%	292,92	315,16	414,41	41%
St-Chamant	13	10	8	-38%	230,23	210,48	296,77	29%
St-Cirgues-la-Loutre	12	12	11	-8%	743,91	707,85	633,82	-15%
St-Geniez-ö-Merle	10	10	7	-30%	413,15	400,82	434,79	5%
St-Hilaire-Taurieux	13	10	10	-23%	386,30	343,50	365,99	-5%
St-Julien-aux-Bois	25	23	20	-20%	1327,00	1272,19	1386,52	4%
St-Julien-le-Pèlerin	17	17	16	-6%	634,81	616,24	871,07	37%
St-Martial-Entraygues	2	2	1	-50%	90,52	91,94	8,87	-90%
St-Martin-la-Méanne	13	12	11	-15%	549,74	582,97	666,61	21%
St-Privat	21	20	18	-14%	1321,22	1338,52	1097,24	-17%
St-Sylvain	3	3	3	0%	104,86	103,63	47,61	-55%
Servières-le-Château	21	18	15	-29%	801,82	752,43	1125,26	40%
Sexcles	19	15	15	-21%	928,54	870,61	806,66	-13%
<b>TERRITOIRE</b>	<b>588</b>	<b>522</b>	<b>458</b>	<b>-22%</b>	<b>23315,13</b>	<b>22763,8</b>	<b>23630,21</b>	<b>1%</b>
<b>CORREZE</b>	<b>5492</b>	<b>4708</b>	<b>4194</b>	<b>-24%</b>	<b>216955,41</b>	<b>213871,8</b>	<b>220965,53</b>	<b>2%</b>

Source : données dossiers de déclarations de surfaces 2000, 2005, 2010. Exploitations dont le siège est en Corrèze.

Comme sur l'ensemble du département, le nombre d'exploitations diminue et s'accompagne d'une légère hausse de la superficie agricole utilisée des exploitations.

Cette diminution du nombre d'exploitations s'explique par une augmentation d'installations sous forme sociétaire (GAEC, EARL).

Les exploitations agricoles de moins de 20 ha ne sont pas viables en tant que telles mais peuvent convenir pour une double activité. C'est un système à prendre en compte et à encourager.

Les terres les plus prisées sont situées dans la Xaintrie du fait d'une topographie favorable (plateaux) et parcellaire (unités groupées et de grandes dimensions).

#### ◆ AGE MOYEN DES EXPLOITANTS

En Corrèze, l'âge moyen des exploitants est de 50 ans en 2009 alors qu'il était de 47 ans en 2000. D'après les données « dossiers de déclaration de surfaces 2000, 2009 », l'âge des exploitants inclut les associés exploitants des sociétés arrondi au nombre entier sur l'année considérée (Total Corrèze = âge moyen de l'ensemble des exploitants)

Sur le territoire étudié, l'âge moyen des exploitants est de 49 ans bien qu'il soit très variable d'une commune à l'autre.

Les plus jeunes exploitants, moyenne de 44 à 46 ans, se trouvent sur les communes de Monceaux-sur-Dordogne, Reygades, St-Bonnet-Elvert, St-Privat et Sexcles.

Par contre, l'âge moyen est de 51 à 56 ans sur les communes de Champagnac-la-Prune, La-Chapelle-St-Géraud, Forgès, St-Bazile-de-la-Roche, St-bonnet-Tours-de-Merle, St-Chamant et St-Cirgues-la-Loutre.

Sur les communes de Gros-Chastang, Mémoire et St-Sylvain, l'âge moyen des exploitants est respectivement de 61 ans, 60 ans et 73 ans.

Communes concernées	Nombre d'installations 2001 à 2010 inclus
Albussac	4
Argentat	2
Auriac	3
Bassignac-le-Haut	3
Camps-St-Mathurin	6
Champagnac-la-Prune	3
Forgès	1
Gouilles	6
Hautefage	2
Mercoeur	7
Monceaux-sur-Dordogne	5
Neuville	2
Reygade	3
Rilhac-Xaintrie	4
St-Bazile-de-la-Roche	2
St-Bonnet-Elvert	4
St-Chamant	3
St-Cirgues-la-Loutre	1
St-Geniez-ö-Merle	1
St-Hilaire-Taurieux	1
St-Julien-aux-Bois	6
St-Julien-le-Pèlerin	6
St-Martin-la-Méanne	1
St-Privat	3
Servières-le-Château	4
Sexcles	3
<b>TERRITOIRE</b>	<b>86</b>

#### ◆ INSTALLATIONS DE JEUNES AGRICULTEURS

C'est sur ce territoire que l'on compte le plus grand nombre d'installations de jeunes agriculteurs en Corrèze sur les 10 dernières années.

Les communes qui n'apparaissent pas dans le tableau n'ont pas eu d'installations de jeunes agriculteurs pendant cette période.

#### Constat

Un territoire dynamique d'un point de vue agricole : de jeunes agriculteurs s'installent.

Des communes où l'âge moyen des exploitants est élevé.

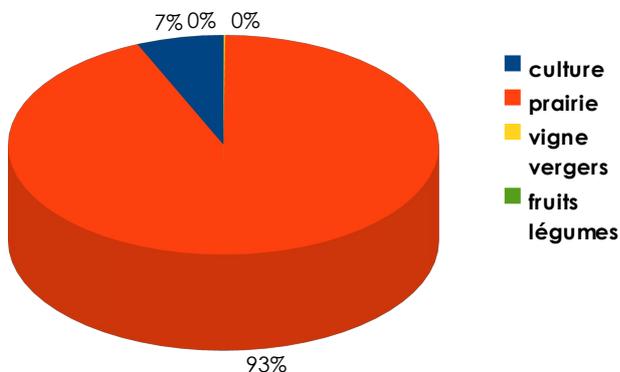
#### Enjeux

Assurer le renouvellement des générations sur les communes de Gros-Chastang, Mémoire et St-Sylvain.

Protéger le potentiel agricole du territoire.

◆ UTILISATION DES TERRES AGRICOLES

Surface par activité en 2009 sur le territoire - Source DDT/SEAF



On trouve des terres de bonne qualité sur le territoire.

Sur le territoire, on trouve essentiellement de la prairie.

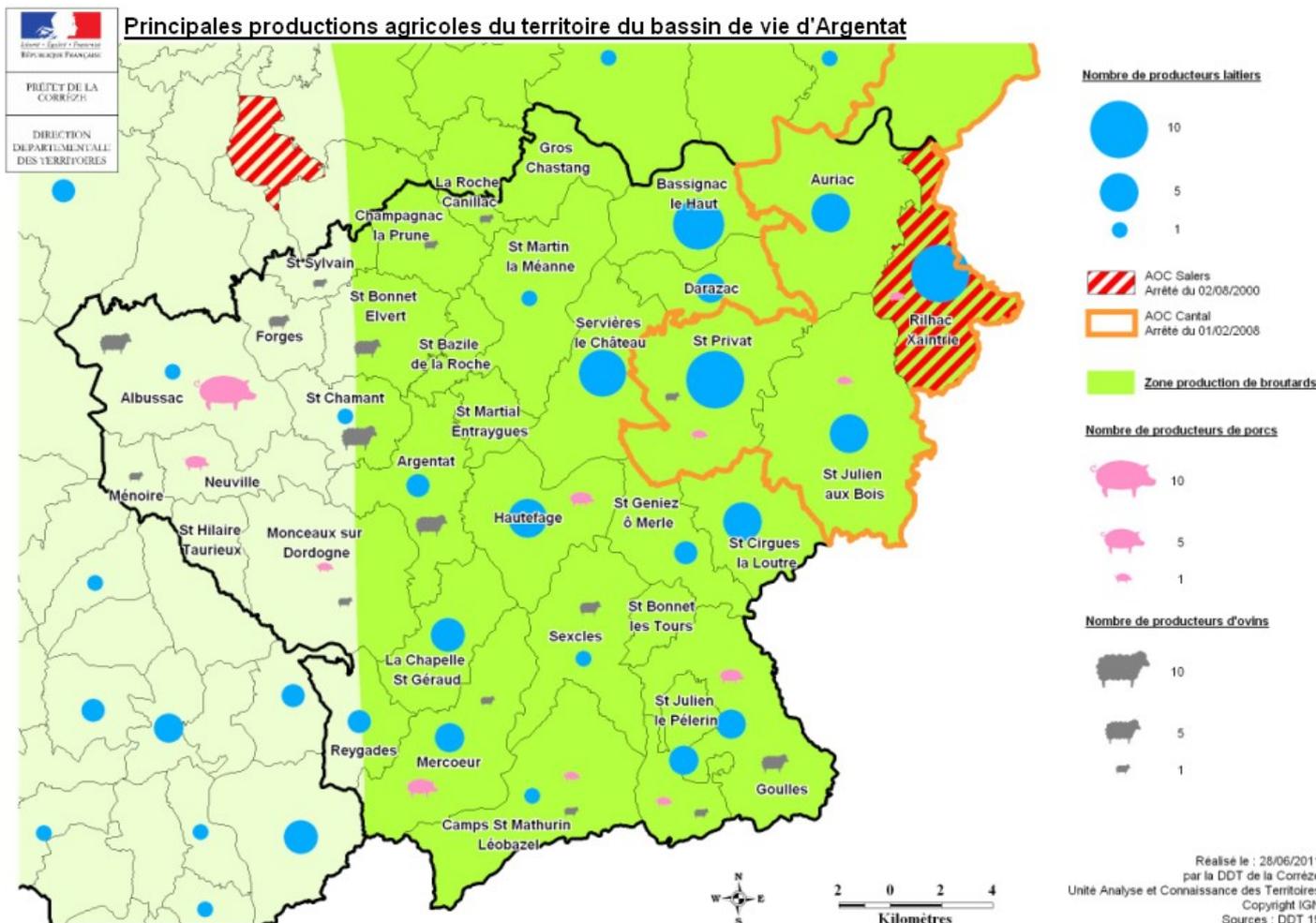
La surface en culture correspond aux céréales pour l'alimentation du bétail.

En 2009, la répartition en % est la suivante :

- **sur le territoire** : culture : 7% ; prairie : 93% ; vignes/vergers : 0,1%
- **sur le département** : culture : 7% ; prairie : 92% ; vignes/vergers : 1%.

◆ PRODUCTIONS

Principales productions agricoles du territoire du bassin de vie d'Argentat



(Source Observation cartographique de l'Economie Agricole – DDT 19)

En ce qui concerne la production animale, la filière bovin-viande (brouillards) est la plus importante du secteur. Le lait est également une production importante sur le territoire : unités de transformation sur place ou à proximité (Rilhac-Xaintrie et le Cantal).

La filière porcine est également bien présente notamment à Albussac, commune, qui par tradition, est celle qui compte le plus grand nombre d'exploitations liées au porc sur le département.

### ◆ ENTREPRISES LIÉES À LA PRODUCTION AGRICOLE

- ◆ Laiterie-fromagerie DUROUX à Rilhac-Xaintrie : fabrication de fromages AOP; 20 employés, collecte le lait de 65 producteurs.
- ◆ PV SOL VIANDES SAS (racheté par le groupe Bigard) à Argentat : abattage et négoce de veaux uniquement, 32 employés.

Des organisations de producteurs interviennent sur le territoire pour la collecte et la commercialisation des animaux (bovins, ovins, porcins) : Eleveurs corréziens, Eleveurs du Pays Vert, CAPEL et ADECO.

### ◆ AGRICULTURE BIOLOGIQUE

On trouve un peu d'agriculture bio sur le territoire. Par rapport aux surfaces déclarées en 2009, la surface dédiée à l'agriculture Bio se trouve essentiellement sur le canton de Saint-Privat (691ha) et peu sur les cantons d'Argentat (79ha), Mercoeur (76ha) et La-roche-Canillac (7ha) soit un total de 853 ha ce qui représente **3,7%** de la Superficie Agricole Utilisée ce qui est faible mais plus important qu'au niveau départemental.

La surface en agriculture bio dans le département de la Corrèze est de 3443 ha soit 1,6% de la Superficie Agricole Utilisée.

Il reste beaucoup d'efforts à faire dans ce domaine sur tout le département pour atteindre les objectifs du Grenelle de l'environnement. Le plan "Agriculture biologique : horizon 2012" vise à tripler les surfaces actuelles cultivées en "bio" et de les porter à 6% de la surface agricole française d'ici 2012. Il se décline en 5 axes : la structuration des filières; recherche, développement et formation; restauration collective : adapter la réglementation : faciliter la conversion et la pérennité des exploitations agricoles "bio".

**Professionnels notifiés en agriculture biologique en 2011 (source agence bio)** : GAEC Beaulande : la ferme du Leconet à St-Julien-aux-Bois; Douceurs de la Xaintrie à Goulles; EARL Turpin à St-Privat; Laiterie-fromagerie Duroux (en partie) et Meynier Jean Paul à Rilhac-Xaintrie; EARL de la Croix Longue à Darazac; Greze bernadette, Belhomme Gérard, GAEC BBLT et Parot Philippe à Serviè-res-le-Château; Autiere Pierre à Auriac; Aux jardins d'Audrey à Monceaux-sur-Dordogne; Boulard Bruno à Forgès; La ferme des bois de Merle à St-Geniez-ô-Merle; Gouttenegre Claire à Reygades; Layotte Vincent à Sexcles; Sabatier JP à Argentat; la SCEA Moulene-Capelle à La-Chapelle-St-Géraud et Vernejoux Monique à St-Bonnet-Elvert.

### ◆ PRODUCTIONS AGRICOLES LOCALES

Par la Loi d'orientation agricole du 5 janvier 2006, l'Institut National de l'Origine et de la qualité (INAO) est chargé de la mise en œuvre de la politique française relative aux produits sous signes officiels d'identification de l'origine et de la qualité : appellation d'origine ; IGP ; label rouge ; STG et agriculture biologique .

**L'AOC/AOP** : l'Appellation d'Origine Contrôlée/Appellation d'origine protégée désigne la dénomination d'un produit dont la production, la transformation et l'élaboration doivent avoir lieu dans une aire géographique déterminée avec un savoir-faire reconnu et constaté.

#### On trouve sur le territoire :

- **le Bleu d'Auvergne** sur toutes les communes
- **le Cantal** : Auriac, Rilhac-Xaintrie et St-Privat
- **le Salers** : Rilhac-Xaintrie
- **la noix du Périgord** : Argentat, Forgès, Mercoeur, Monceaux-sur-Dordogne, Reygades, St-Chamant et St-Hilaire-Taurieux.



**L'IGP :** l'Indication Géographique Protégée, désigne des produits agricoles et des denrées alimentaires dont les caractéristiques sont étroitement liés à une zone géographique, dans laquelle se déroule au moins leur production, leur transformation ou leur élaboration.

**Sur toutes les communes du territoire :**

Agneau du Limousin  
Jambon de Bayonne  
Porc du Limousin  
Veau du Limousin.

**Sur Albussac et les communes des cantons de Mercoeur et de St-Privat :**

Volailles d'Auvergne



**Label rouge « blason prestige » :**

Veau fermier  
Boeuf limousin  
Jeune bovin

**Autres :**

La viande bovine Salers est également présente sur le territoire : l'élevage FOURTET à St-Julien-aux-Bois a participé et obtenu des récompenses à des concours nationaux.



**Constat**

Bien que ce secteur soit dynamique, le nombre d'exploitations diminue fortement alors que la SAU reste stable.

Malgré un nombre important d'installations de jeunes agriculteurs ces dix dernières années, l'âge moyen des exploitants augmente sur certaines communes.

La production laitière est importante mais pourrait être fragilisée par manque de renouvellement d'exploitations dans cette filière et les stations de collecte pourraient manquer d'approvisionnement.

Des productions sous signes de qualités sur le territoire : fromages, noix, volailles d'Auvergne et viandes du Limousin.

Production bovine de très bonne qualité et reconnue nationalement.

**Enjeux**

Assurer le renouvellement des générations d'exploitants sur les communes de La-Chapelle-St-Géraud, Forgès, St-Bazile-de-la-Roche, St-bonnet-les-Tours-de-Merle, St-Cirgues-la-Loutre et surtout sur les communes de Gros-Chastang, Ménoire et St-Sylvain.

Développer la dynamique de la production laitière dotée d'un aval (transformation) bien structuré.

Maintenir le niveau de valorisation du cheptel bovin-viande.

Améliorer la diversification (notamment la filière porcine en circuit court).

Développer l'agriculture biologique.

## 6. LE TOURISME

1 office du tourisme à Argentat.

### ◆ ACTIVITÉS TOURISTIQUES

La multiplicité des activités culturelles et sportives qui sont proposées sur le territoire en font un centre touristique renommé.

#### ACTIVITÉS SPORTIVES

**Aventures Dordogne Nature** est une association loi 1901 créée en 2002, agréée par le ministère Jeunesse et Sports, et agrément de tourisme auprès de la préfecture.

Elle est reconnue Station Sports Nature par le Conseil Général de la Corrèze.

Elle est membre des Fédérations Françaises de Canoë-kayak, Cyclotourisme, Escalade, Course d'orientation, Randonnée Pédestre, Vol Libre, et Pêche à la mouche.

Elle propose les activités suivantes :

**Argentat** : canoë- Kayak, cano-raft, canobus, hydrospeed, aqua-rando, stand-up-paddle, pêche en étang, pêche à la mouche, pêche aux écrevisses, VTT, VTC, vélo électrique, randonnée pédestre à thème, course d'orientation, tir à l'arc, escalad'arbres.

**Monceaux sur Dordogne** : bana-bana (sur une pente à forte déclivité, une tyrolienne longue de 300 mètres permet de voler en sécurité).

**Servièrès le Château** : escalade.

Aventures Dordogne Nature organise et assure également la gestion de pôles d'accueils de loisirs à Camps, St-Privat ,La-Chapelle-St-Géraud avec toutes sortes d'activités.



**Site de la Chapelle du Roc à Servièrès-le-château** : du Canoë Kayak sur une des plus belles rivières d'Europe et une gamme de sports Nature : escalade, acrobranche, VTT, tir à l'arc, randonnée pédestre, aqua-randonnée, activités aériennes.

**Saint-Chamant** : terrain de golf « Pich and Putt » à l'Echaravel.

#### Les gabares de la Dordogne

Ces promenades en gabare invitent à la découverte des gorges et de la Vallée de la Dordogne sur les traces des Gabariers, intrépides navigateurs qui descendaient des chargements de bois pour la vigne et la tonnellerie du Bordelais.



**L'équitation** est très présente sur le territoire :

Ferme équestre de Mialaret à Camps-St-Mathurin-Léobazel.

Centre équestre à Monceaux-sur-Dordogne.

Relais équestre de St-Geniez-ô-Merle.

Le SAGI-Ranch à St-Julien-aux-Bois

Le centre équestre de Malesse à Saint-Privat.

## LES PLANS D'EAU PRINCIPAUX



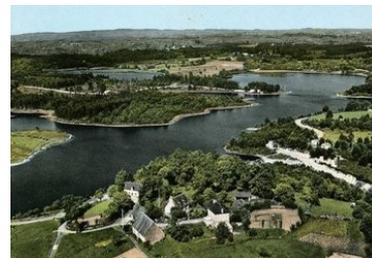
**Plan d'eau de la Croix de l'arbre à Auriac** : baignade, jeux d'enfants, pêche, location pedalos, canoës kayak, mini golf

**Étang du Moulin à Camps-St-Mathurin-Léobazel** : baignade, jeux d'enfants, pêche, location pédalos et VTC.

**Plan d'eau des Chanaux à St-Privat** : baignade, jeux d'enfants, pêche, location VTT.

**Lac de Feyt à Servières-le-Château** : baignade, jeux d'enfants, pêche, location pédalos, canoës et VTT, planche à voile autorisée.

**Étang de Laborde à La-Roche-Canillac** : baignade, pêche ; ADN y propose des activités sportives, l'été uniquement.



## LA PÊCHE

La Dordogne est une des plus belles rivières de France. Elle coule sur des fonds rocheux qui vont des graviers aux galets sur les secteurs rapides, aux grandes roches dans les gours où les fonds peuvent atteindre 4 à 5 mètres. Les abords sont aisés. On y trouve la truite fario, l'ombre commun, le saumon, le goujon et le vairon. La Maronne, la Cère et la Souvigne sont également très prisées par les pêcheurs (source Fédération de pêche de la Corrèze).

## LA RANDONNÉE PÉDESTRE

Des kilomètres de sentiers de randonnées sont balisés pour découvrir ce Pays.

Plusieurs itinéraires de Grande Randonnées de Pays : la Xaintrie Blanche, la Xaintrie Noire, le tour des Xaintries et les Gabariers.

Un chemin de grande randonnée : le GR 480/652.



## ◆ SITES TOURISTIQUES



**Auriac** : Les jardins Sothys.

La chapelle du puy du Bassin.

**Albussac** : la table d'orientation de Roche de Vic.

**Camps-St-Mathurin-léobazel.**: le site du Rocher du peintre.

**Gouilles** : les Tours Carbonnières, La ferme de Calebrousse (ferme de découverte).

**St-Geniez-ô-Merle** : les Tours de Merle.

**St-Martin-la-Méanne** : le Roc du Chien.

**Reygades** : la mise au tombeau.





**St-Julien-aux-Bois** : les fermes médiévales de Xaintrie à **St-Bonnet-les-Tours-de-Merle et St-Geniez-ô-Merle** : le pont de Merle.  
**Monceaux-sur-Dordogne** : Oppidum gaulois du puy du Tour.  
**St-Julien-aux-Bois** : la chapelle St Pierre, sur la berge de la Maronne.



## ◆ TYPE ET CAPACITÉ D'HÉBERGEMENT

### CAMPINGS :

#### Argentat :

- ◆ camping municipal Le Longour, 3 étoiles, 102 emplacements
- ◆ camping Le Gibanel, 4 étoiles, 250 emplacements, 2 mobil-homes, 2 appartements, commerces, piscine, situé sur la commune de St-Martial-Entraygues.



- Auriac** : camping municipal, 3 étoiles, 78 emplacements.
- Bassignac-le-Haut** : camping municipal, 2 étoiles, 44 emplacements, piscine chauffée.
- Camps-st-Mathurin-Léobazel** : camping municipal de la Châtaigneraie, 2 étoiles, 23 emplacements, 9 chalets, 4 mini chalets.
- Forgès** : camping municipal de la Souvigne, 33 emplacements.
- Monceaux-sur-Dordogne** :
  - ◆ camping Le Vaurette : 4 étoiles, 120 emplacements, 2 mobil-homes, piscine.

- ◆ camping Europe : 3 étoiles, 100 emplacements.
- ◆ aire naturelle du Vieux Port : 25 emplacements.
- ◆ camping du Saulou : 4 étoiles, 130 emplacements, 32 chalets ou mobil-homes, piscine, bar-snack, supérette.
- ◆ camping l'Echo du Malpas : 3 étoiles, 100 emplacements, bungatoiles , mobil-homes, piscine avec double toboggan aquatique, restaurant.
- ◆ camping soleil d'oc : 3 étoiles, 90 emplacements, chalets, mobil homes, piscine.

**La-Roche-Canillac** : camping municipal les Bouyges, 2 étoiles, 45 emplacements, 6 mini chalets, 1 mobil-home.

**Reygades** : camping la belle étoile, 3 étoiles, 29 emplacements, 6 chalets, piscine.

**Saint-Martial-Entraygues** : « hêtre sous le charme », locations de 5 cabanes perchées dans les arbres, tout confort avec repas.

**Saint-Martin-la-Méanne** : camping municipal de la croix de Brunal : 2 étoiles, 34 emplacements, 6 mini chalet.

#### Saint-Privat :

- ◆ camping municipal des chaneaux, 2 étoiles, 20 emplacements, 10 chalets.
- ◆ camping à la ferme de Lascaze Emmanuel : 6 emplacements.

**Servières-le-Château** : camping municipal du lac de Feyt, 3 étoiles, 64 emplacements, 6 mobil-homes, 4 chalets et 20 bungalows

**Sexcles** : location d'1 cabane perchée dans les arbres à la ferme des histoires mélangées.



## HÔTELS :

**Albussac** : 1 hôtel 2 étoiles de 10 chambres + restaurant; 1 auberge 2 étoiles avec chambres.

**Argentat** : 1 hôtel 2 étoiles, 15 chambres ; 1 hôtel 2 étoiles, 24 chambres, piscine ; 1 hôtel 1 étoile, 9 chambres ; résidence Pierre&vacances, 51 chambres, piscine.

**Camps-St-Mathurin-Léobazel** : 1 hôtel avec 10 chambres.

**Forgès** : 1 auberge 2 étoiles avec 8 chambres.

**Goullès** : relais 2 étoiles avec 16 chambres.

**St-Julien-aux-Bois** : 1 auberge 2 étoiles avec 6 chambres.

**Saint-Martin-la-Méanne** : 1 hôtel 2 étoiles avec 8 chambres, étang privé.

**Saint-Privat** : logis auberge 3 étoiles avec 28 chambres, piscine.

On trouve également des chambres d'hôtes et/ou des gîtes ruraux-gîtes de France et/ou meublé de tourisme dans pratiquement toutes les communes excepté à Champagnac-la-Prune, St-Hilaire-Taurieux et St-Sylvain.

## CENTRES DE VACANCES :

**Saint-Martin-la-Méanne** : centre de vacances de la ville du Blanc Mesnil.

**Servières-le-Château** : CCAS EDF colonie de vacances.

**Hautefage** : centre d'accueil de vacances « domaine de Meilhac ».

### Constat

Une offre touristique importante et de nombreux hébergements bénéficiant de l'image de la Vallée de la Dordogne.

### Enjeux

Veiller à maintenir une offre d'hébergements de bon niveau.

Diversifier la gamme d'offres d'hébergements : originalité et luxe.

Développer la communication sur les offres du territoire pour attirer plus de touristes.

Poursuivre la valorisation de l'offre touristique.

## DYNAMIQUE ECONOMIQUE : ELEMENTS DE SYNTHESE

FORCES	FAIBLESSES
	Routes de desserte interne difficiles. Des transports en commun peu adaptés à des usages autres que scolaires.
Légère croissance de l'emploi.	Baisse du nombre total d'actifs.
Filière agricole dynamique avec des productions sous signes de qualité.	
Filières bois et agro-alimentaires bien représentées. Une présence d'emplois industriels non négligeable.	Difficulté d'attirer des entreprises du fait de l'éloignement des grandes infrastructures
Potentiel touristique important : sites naturels, patrimoine, offre d'hébergements variés. Une offre d'hébergements variée. Des revenus touristiques importants.	
OPPORTUNITES	MENACES
Valoriser la filière bois au potentiel économique important.	Réforme de l'État sur le secteur public, très présent sur le territoire.
Installation de jeunes agriculteurs. Des productions sous signe de qualité. Améliorer la diversification au niveau agricole, notamment la filière porcine. Développer la dynamique de production laitière. Encourager l'agriculture bio.	Vieillessement des exploitants agricoles sur certaines communes. Manque de renouvellement d'exploitations liées à la production laitière.
Valorisation du tourisme qui est un levier économique par les retombées qu'il génère et les emplois qu'il entraîne sur les autres secteurs d'activité.	Évolution des comportements en matière de restauration et d'hébergement (exigences accrues en matière de confort). Exigences accrues en matière de qualité et de professionnalisme des prestations de services. Pression de la concurrence.